

## L'agence spatiale à Montréal, une idée « destructrice » — David Peterson

GILBERT LAVOIE  
envoyé spécial  
La Presse à TORONTO

Le premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, affirme que le gouvernement Mulroney fera une erreur s'il accorde la future agence spatiale à Montréal pour des raisons politiques.

« Je n'ai vraiment aucune idée sur ses intentions, mais ce serait un décision destructrice (destructive) », a déclaré hier M. Peterson au cours d'une entrevue accordée à La Presse dans son bureau à Queen's Park.

« Il faut se décider à utiliser nos institutions nationales pour unifier le pays au lieu de le diviser », a lancé M. Peterson, qui estime que l'implantation de l'agence à Montréal, tout en nuisant à une bonne collaboration de l'Ontario et du Québec dans l'aérospatiale, aura pour effet de renforcer les préjugés de ceux qui accusent le Québec d'être l'enfant gâté d'Ottawa.

Il a comparé ce dossier à celui

du centre bancaire international, où le gouvernement Mulroney a pris, a-t-il dit, une décision qui « constitue un défi à toute logique ». « Pas un économiste au pays n'a pu donner son appui à cette décision ».

M. Peterson, qui entretient d'excellentes relations avec Robert Bourassa, précise qu'il n'est pas opposé au développement économique du Québec. « Je serais bien heureux de voir le Québec accroître sa part de l'industrie automobile par exemple ».

Mais selon lui, l'agence spatiale est devenue un dossier trop politique qui réveille le nationalisme et le régionalisme, empêchant toute décision rationnelle susceptible de renforcer la collaboration entre le Québec et l'Ontario.

« Je pourrais vous sortir une foule de raisons militantes en faveur de Toronto dans ce dossier. Mais je vous dis: « implantez l'agence dans la région de la Capitale nationale. Je n'ai aucune objection à ce que soit du côté québécois. Mais utilisons cela pour

renforcer le pays au lieu de le diviser. C'est ridicule de se prêter à des batailles de clochers de cette nature », a-t-il conclu.

Prié d'expliquer pourquoi il avait cru nécessaire de publier une lettre envoyée récemment au premier ministre Mulroney sur le sujet, M. Peterson a déclaré qu'il avait parlé à plusieurs reprises avec son homologue fédéral de ce sujet, et qu'il s'était senti obligé de modifier la nature de ses interventions.

### Libre-échange

Autre sujet de divergence avec Ottawa et le Québec: le libre-échange.

M. Peterson a expliqué que là où Robert Bourassa et lui sont en désaccord, c'est « sur la valeur pour le Canada » de l'entente signée avec Washington.

« Mon opposition est fondée sur la question suivante: « qu'est-ce que cet accord nous donne de plus que nous n'avons pas déjà? »

« Robert Bourassa pense que le bilan est positif, moi je ne le pense pas ».

« 90 p. cent du volume de notre commerce avec les États-Unis fonctionne comme si nous avions déjà le libre-échange. Notre surplus commercial avec ce pays est de \$15 milliards. Exception faite de quelques domaines, comme celui du bois-d'oeuvre, les choses vont très bien avec les États-Unis. Robert Bourassa n'a pas besoin du libre-échange pour vendre son électricité à l'État de New York ».

M. Peterson est particulièrement dur à l'endroit de Brian Mulroney en ce domaine.

« Je pense qu'à cause de considérations politiques, M. Mulroney s'est senti dans l'obligation d'en venir à une entente, indépendamment des coûts pour le Canada ».

Le premier ministre s'est défendu d'adopter cette position uniquement à cause des intérêts économiques particuliers de sa province.

« Seulement les esprits étroits jugent cette question sur une base régionale. Ainsi, je reconnais que beaucoup de gens de l'Ontario ne sont pas de mon avis sur le libre-échange. Selon moi, il s'agit là d'un sujet qui dépasse les lignes partisans et les considérations régionales ».

### La campagne électorale

Interrogé sur la prochaine campagne électorale, M. Peterson a déclaré, avec un sourire en coin, que sa position n'en est pas une de « neutralité étudiée » comme celle de Robert Bourassa.



Le premier ministre de l'Ontario, M. David Peterson, a visité hier la faculté de génie de l'Université Carleton. M. Peterson souhaite que l'agence spatiale soit établie dans la région de la capitale nationale plutôt qu'à Montréal.

LASERPHOTO PC

Il a ajouté qu'il prêterait main-forte aux libéraux fédéraux en Ontario, mais il a refusé de s'engager à mener une campagne très active et de faire plusieurs discours.

« Je suis un libéral, je voterai libéral, mais ce n'est pas ma campagne; ce n'est pas nous qui organisons la campagne », a-t-il insisté.

Le premier ministre ontarien s'est montré tout aussi prudent à commenter l'avenir du Parti libéral fédéral après les prochaines élections. « Nous ne sommes pas suffisamment intelligents pour prédire l'avenir. Qui aurait pu prédire le retour de Robert Bourassa en 1976? », a-t-il lancé. « Qui aurait pu prédire un gouvernement libéral en Ontario? »

Tout au long de l'entrevue, M. Peterson a insisté sur les liens étroits qui le lient à Robert Bourassa, qu'il décrit comme « le poli-

ticien le plus astucieux (smartest) du pays ».

Il est faux, a-t-il précisé, de croire que les deux hommes se parlent une fois la semaine au téléphone, mais il est exact de dire qu'ils se consultent très régulièrement.

« Nous avons des relations honnêtes et chaleureuses et nous avons tous deux fait des efforts considérables pour jeter des ponts entre nos deux provinces. Nous cherchons à éviter de tourner nos populations l'une contre l'autre ».

M. Peterson a cité à titre d'exemple l'Entente du lac Meech, où il dit avoir mis tout son poids du côté du Québec, même s'il s'agissait d'un dossier extrêmement difficile.

Il a conclu en disant qu'il existe toujours des préjugés entre les différentes régions du pays, mais que la situation va en s'améliorant.

## Mulroney doit dire adieu au projet de loi sur les garderies

MAURICE JANNARD  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

À moins de reporter les élections au printemps prochain, le gouvernement conservateur n'aura pas le temps de faire adopter son projet de loi concernant la fourniture de services de garde pour les enfants, le projet de loi C-144.

La majorité libérale au Sénat a fait savoir hier qu'elle compte prendre un mois avant d'approuver le projet de loi. Le sénateur Allan MacEachen a déclaré en effet aux journalistes: « il serait grandement inusité de le faire en une semaine, surtout un projet de cette importance ».

Le premier ministre Mulroney, qui devrait déclencher des élections d'ici deux semaines, est obligé dans ce contexte de dire adieu à l'idée de faire campagne en ayant sa loi sur les services de garde en poche. Le chef conservateur se voit privé d'une législation importante dans le domaine social et il ne pourra pas l'inclure dans son bilan électoral.

C'est pourquoi, il a réagi plutôt mal quand les médias lui ont demandé si ce délai affecterait la date des élections. Sur un ton partisan et avec des mots qu'on entendrait souvent durant la campagne, il a accusé les « vieux » sénateurs libéraux de frustrer 200 000 femmes qui auraient pu ainsi avoir de nouveaux espaces pour leurs jeunes enfants dans les centres de jour.

M. Mulroney croit que les électeurs l'appuieront lorsque le moment du vote viendra. « Les sénateurs libéraux qui veulent tuer le projet sur les garderies et celui sur la radiodiffusion devront prendre leurs responsabilités », a-t-il affirmé. L'opposition a fait remarquer que les conservateurs ont eu quatre ans pour approuver le projet et qu'un délai d'un mois de la part du Sénat est raisonnable.

« Vous connaissez quelles sont leurs intentions réelles », a rétorqué le premier ministre aux journalistes en parlant du geste des sénateurs. Pour lui, il est clair que le Sénat libéral refuse d'adopter un projet qui a été approuvé par la Chambre des élus.

Le projet de loi C-144 prévoyait une somme de \$4 milliards d'ici sept ans, avec l'aide des provinces, pour doubler le nombre d'espaces dans les garderies, afin de le porter à 400 000 places. Un montant additionnel de \$2,3 milliards est compris dans un volet fiscal, qui a déjà été approuvé, prévoyant que les couples avec enfants pourront augmenter les déductions dans leur rapport d'impôt ayant trait à la garde pour enfants.

Le projet de loi devrait être adopté aujourd'hui ou demain par les Communes et envoyé à la Chambre haute la semaine prochaine.

### Débat télévisé

Par ailleurs, le chef libéral John Turner a écrit à MM. Mulroney et Broadbent les invitant à le rencontrer dans une série de trois débats télévisés, dans les deux langues officielles, durant la campagne électorale. Les libéraux veulent un débat portant exclusivement sur le libre-échange, un autre sur la condition féminine (comme en 1984) et le dernier sur les autres questions d'intérêt général.

Le bureau du premier ministre n'a pas donné de réponse encore mais on croit savoir que les conservateurs accepteraient deux débats, un premier sur la condition féminine et le second pour discuter de tous les autres dossiers.

## SONDAGE GALLUP

### Séoul: les Canadiens sont d'un optimisme prudent

La plupart des Canadiens interrogés récemment sur les chances de leur pays au jeu Olympiques d'été de Séoul se sont dits d'avis que les athlètes canadiens obtiendraient des résultats moins satisfaisants qu'aux Jeux de Los Angeles, il y a quatre ans, mais meilleurs que lors d'autres jeux d'été disputés ces dernières années.

Quarante-quatre p. cent des répondants pensent que le Canada remportera une, deux ou trois médailles d'or à Séoul, 25 p. cent lui en donnent de quatre à six, neuf p. cent de sept à dix, et quatre p. cent plus de dix. Par ailleurs, quatre p. cent craignent que nos athlètes ne retournent au Canada sans avoir rien gagné, et 15 p. cent n'ont pas d'opinion à ce sujet.

Quant au nombre total de médailles — or, argent et bronze — que les Canadiens remporteront à Séoul, 32 p. cent des répondants affirment qu'il y en aura plus de dix, 29 p. cent d'une à six et 24 p. cent entre sept et dix. Moins d'un p. cent des répondants pensent que les athlètes reviendront les mains vides.

Si le Canada a remporté 44 médailles, dont dix d'or, aux jeux Olympiques de Los Angeles en 1984, ce chiffre n'a qu'une valeur relative, en raison du boycottage des Jeux par les pays du bloc de l'Est, y compris l'Union soviétique. À l'exception de Los Angeles, le Canada n'a jamais gagné plus de trois médailles d'or à des jeux Olympiques d'été depuis ceux d'Amsterdam, en 1928.

Les Canadiens se montrent généralement compréhensifs à l'endroit des difficultés que connaît le programme canadien de soutien aux athlètes amateurs. Cinquante-six p. cent d'entre eux sont d'avis que le gouvernement fédéral devrait accroître ses subventions aux programmes sportifs, alors que 9 p. cent seulement pensent que ces dépenses devraient être réduites. Vingt-huit p. cent pensent qu'elles devraient demeurer à leur niveau actuel, et sept p. cent n'ont pas exprimé d'opinion.

Enfin, le sondage a demandé l'opinion des Canadiens concernant la candidature de Toronto en vue des Jeux d'été de 1996. Soixante-quatre p. cent des répondants se sont dits fortement ou assez favorables à cette initiative; 24 p. cent ne sont ni pour ni contre, 5 p. cent auraient tendance à s'y opposer, et 3 p. cent s'y opposent fermement. Il n'est peut-être pas surprenant de constater que l'appui le plus élevé se rencontre en Ontario: 76 p. cent des Ontariens et 75 p. cent p. cent des Torontois sont fortement ou assez favorables à ce projet.

Les conclusions de ce sondage se fondent sur 1 039 interviews personnelles effectuées entre le 7 et le 10 septembre auprès de Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un échantillon de cette ampleur donne des résultats exacts à quatre p. cent près dans 19 cas sur 20.

La première question était la suivante:

« Les jeux Olympiques d'été débutent à la mi-septembre à Séoul, en Corée du Sud. Combien de médailles d'or pensez-vous que le Canada remportera? »

Et combien de médailles en tout — or, argent et bronze? »

	OR	TOTAL OR, ARGENT ET BRONZE
Aucune.....	4%	0%
1 à 3.....	44	7
4 à 6.....	25	22
7 à 10.....	9	24
Plus de 10.....	4	32
Pas d'opinion.....	15	16

La deuxième question était la suivante:

« Pensez-vous que le gouvernement devrait accroître ou réduire ses subventions au programme olympique canadien à l'appui de nos athlètes amateurs? »

	NATIONALEMENT					
Les accroître.....	56%					
Les maintenir telles quelles.....	28					
Les décroître.....	9					
Pas d'opinion.....	7					

La troisième question était la suivante:

« Dans quelle mesure êtes-vous favorable ou opposé à l'offre de Toronto d'accueillir les jeux Olympiques d'été de 1996? »

	Fortement favorable	Assez favorable	Ni l'un ni l'autre	Généralement opposé	Fortement opposé	Pas d'opinion
Nationalement:	35%	29%	24%	5%	3%	5%
Selon les régions:						
Atlantique.....	34	26	32	1	0	7
Québec.....	26	24	35	5	3	8
Ontario.....	47	29	13	5	3	4
Toronto.....	47	28	11	7	4	3
Prairies.....	29	36	23	5	2	4
Col.-Brit.....	25	31	34	2	5	4

REMARQUE: Les pourcentages ayant été arrondis, ils pourraient ne pas totaliser 100 dans tous les cas.

## Le commerce du dimanche: MacDonald promet une décision en octobre

### Les contrevenants à la loi seront poursuivis

MARIO FONTAINE

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Pierre MacDonald, a mané successivement le bâton et la carotte, hier, à l'intention de quelque 400 épiciers qui entendent défier la loi en ouvrant leurs commerces dimanche. Les contrevenants seront poursuivis, assure ainsi le ministre, qui promet en contrepartie qu'une décision sera prise sur le fond du problème avant la fin octobre.

« Je ne suis pas sympathique à qui que ce soit qui défie la loi », a déclaré M. MacDonald à son entrée au conseil des ministres. Le président du comité d'étude sur les heures d'affaires des établissements commerciaux, le député libéral Maurice Richard, va plus loin et qualifie de « chantage » le geste des épiciers indépendants, lui dont le rapport servira de base à l'élaboration des nouvelles règles.

Le porte-parole du Regroupement des épiciers pour l'équité dans les heures d'ouverture, Jean-Pierre Boyer, rétorque de son côté qu'il n'est pas question, pour lui et ses collègues, de faire du chantage, et que leur intention est simplement de « démontrer l'injustice qui existe en ce moment. On doit fermer nos magasins le dimanche alors que de gros marchés publics sont ouverts juste à côté. Pour nous il est important que les députés et ministres écoutent ce qu'on a à dire avant d'adopter la nouvelle législation, pas après ».

Seules certaines catégories de commerce peuvent ouvrir dans le moment les dimanches, tels les restaurants, les centres de ski, les pharmacies, les cinémas, etc. Mais les exceptions se sont multipliées au cours des dernières années, d'où la nécessité d'une remise à jour majeure des textes législatifs, et pas seulement de quelques ajouts ou retractions.

Le caucus des députés libéraux se penchera sur la question début octobre, après quoi le gouvernement soumettra un nouveau projet de loi en bonne et due forme, expliquait hier soir un adjoint du ministre MacDonald. Les épiciers s'en tiendront, pour le moment, à ce simple coup de semonce: ils passeront outre à la loi dimanche prochain, mais pas les dimanches subséquents.

### Une poignée d'inspecteurs

Le gouvernement Bourassa leur demande de patienter quelques semaines de plus et, dans l'intervalle, fera son possible pour faire respecter la loi. De sorte que les contrevenants seront poursuivis... du moins les quelques-uns qui seront pris sur le fait.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce ne compte en effet qu'une demi-douzaine d'inspecteurs chargés de faire respecter ce volet de la législation. Et les amendes sont relativement modestes compte tenu de la dimension de plusieurs commerces: d'un minimum de \$200 à un maximum de \$10 000, selon qu'il s'agit d'une première offense ou de fautes répétées. « On verra ce qu'on pourra faire à l'intérieur de nos moyens », reconnaît le ministre MacDonald.

Selon le porte-parole des épiciers, plus le gouvernement retarde sa réforme, plus il y a de contrevenants à la loi. La position des membres du regroupement est simple, soutient M. Boyer: la loi doit s'appliquer à tous. Ou bien tout le monde ferme le dimanche, ou bien tout le monde peut ouvrir. « Attendez que la nouvelle loi soit dévoilée. Qui dit que nos recommandations ne vous satisfiront pas complètement? », rétorque le député Richard, lui-même épicier.

### Injonction demandée

Critique péquiste de l'Industrie et du Commerce, le député de

Bertrand, Jean-Guy Parent, estime quant à lui que le dossier a déjà suffisamment traîné en longueur. Et il lui tarde de voir le rapport Richard. On ne peut pas, dit-il, continuer de fonctionner avec deux poids deux mesures.

Le Parti québécois n'a pas encore fait son lit dans ce dossier, attendant de connaître la teneur de la réforme avant de prendre position. Mais, à tout événement, M. Parent n'accepte pas lui non plus que des récalcitrants défient la loi.

Pas plus que la chaîne d'alimentation Steinberg, qui a annoncé hier qu'elle ne supporte d'aucune façon ce mouvement spontané d'ouverture. Steinberg a communiqué avec tous ses membres affiliés, franchises et corporatifs, pour leur demander de respecter les lois existantes. La compagnie s'était déclaré favorable, en mai dernier, à un élargissement des heures d'affaires du lundi au samedi.

Les Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce, qui représentent 15 000 syndiqués dans le secteur, sont quant à eux farouchement opposés à l'ouverture des commerces le dimanche, et réclament du Procureur général du Québec qu'il obtienne immédiatement une injonction contre les commerçants ayant annoncé leur intention d'ouvrir dimanche.

« Aucun citoyen corporatif n'est au-dessus des lois du Québec, et les commerçants qui exercent ce chantage aussi odieux qu'illégal tant sur les élus du peuple que sur des milliers de travailleurs syndiqués doivent être sévèrement punis », a déclaré François Lauzon, président des TUAC, local 500. Et d'avertir que si Québec ne devait prendre aucune mesure judiciaire efficace, ses membres « se verront dans l'obligation de faire respecter la loi eux-mêmes et de fermer ces commerces délinquants ».

Paul Desmarais  
président du conseil  
d'administration

Roger D. Landry  
président et éditeur

Claude Masson  
éditeur adjoint

Marcel Desjardins, directeur de l'information  
Alain Dubuc, editorialiste en chef

## Éditorial

### Le chat échaudé

Chat échaudé craint l'eau froide.

Sous le règne de «Bourassa-1», les accusations de favoritisme envers les amis du régime et feu Paul Desrochers abondaient.

Sous le règne de «Bourassa-2», on a toujours la mémoire longue. Le premier ministre ne veut plus revivre des heures pénibles comme au temps de «l'affaire Paragon» où l'on avait même impliqué des membres de sa famille. Comme l'ont indiqué des membres influents du bureau du premier ministre cette semaine, le gouvernement Bourassa veut, à tout prix, éviter que n'éclate, à Québec, une autre «affaire Oerlikon».

Or depuis quelques semaines, les accusations de favoritisme se multiplient. Le Parti québécois a promis d'être plus agressif, les journaux aussi: le gouvernement est scruté à la loupe. On a accusé le ministre Michel Gratton de s'être fait payer un beau voyage, le ministre Clifford Lincoln d'avoir été trop généreux envers Sanivan, contrôlé en partie par le consortium Noranda, et voilà qu'on parle de spéculation foncière au Massif de Petite-Rivière-Saint-François.

Le gouvernement réagit en commandant une étude au ministère de la Justice pour savoir si d'éventuelles irrégularités ont été commises. Et s'il s'avère qu'il y a eu spéculation foncière active au moment où l'on planifiait ce projet de \$300 millions, on modifiera le scénario d'implantation, a déclaré le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Yves Picotte.

Voilà qui vaut mieux que les réactions émotives contre les «méchants» journalistes qui colportent pareilles rumeurs. Vaut toujours mieux vérifier avant de démentir. Cela évite la découverte de cadavres dans les placards, comme l'a appris à ses dépens le premier ministre fédéral Brian Mulroney.

Cela dit, il ne faudrait cependant pas partir en peur chaque fois qu'on voit un militant libéral arriver dans le décor. Le gouvernement Bourassa est encore à son plus haut dans les sondages et il existe bien peu de gens d'affaires qui s'affichent péquistes. L'enquête du ministère de la Justice devrait permettre de tirer les choses au clair.

Pierre VENNAT

### Hausse inévitable

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal a beaucoup de peine à boucler ses comptes et à préparer son budget pour l'année prochaine.

Cela n'est pas étonnant puisque Montréal est la ville du Canada où le transport en commun est le meilleur marché. Rien d'étonnant non plus à ce que l'on parle de plus en plus d'une hausse des tarifs.

Chaque fois que l'on évoque cette éventualité on entend beaucoup d'objections, notamment celle qui veut que le nombre des usagers baisse si le prix augmente. Ce phénomène est bien connu des épiciers comme des économistes distingués.

Cet effet n'est toutefois pas inexorable. Les usagers offensés par la hausse des tarifs et qui prendraient leur voiture particulière pour se rendre en ville de façon régulière pourraient le regretter. Les autobus et le métro sont des moyens de transport efficaces et rapides qui s'améliorent lentement mais sûrement. Même avec une hausse des tarifs, cela resterait nettement meilleur marché que l'utilisation de l'automobile.

La hausse des tarifs permettrait également d'améliorer le service. Tant que le transport en commun est fortement subventionné par Québec et les municipalités de la CUM, il est difficile de savoir où les services de la STCUM sont vraiment nécessaires et où ils ne répondent pas à un besoin criant des résidents.

L'adoption de tarifs réalistes permettrait enfin d'améliorer la collaboration avec Laval et les villes de la Rive-Sud. La STCUM jouerait ainsi mieux son rôle de plaque tournante de l'agglomération et sa clientèle se trouverait du coup agrandie.

Il y a d'autres moyens de combler les déficits de la STCUM comme il y a d'autres moyens d'attirer de nouveaux passagers. Mais, en fin de compte, les transports en commun seront toujours un fragile jouet de la politique si les usagers ne paient pas la majeure partie des frais pour pouvoir exiger les services dont ils ont besoin.

Frédéric WAGNIÈRE

### Hirohito

Il ne faut pas prendre le Pirée pour un homme ni l'empereur Hirohito pour Hiroshima. Mais quel film ne ferait-on pas de cette vie d'empereur qui n'a plus d'empire, qui a régné en dieu sur le Japon d'avant-guerre, qui a dû s'abîmer dans la plus profonde des humiliations, après l'écrasante défaite subie par son peuple en 1945, qui devait par la suite assister au formidable redressement de sa patrie prostre? Pays de contrastes, disent les voyageurs qui reviennent du Japon. Quels contrastes, en effet, en 43 ans!

Les actualités filmées de 1945 déclenchaient les rires dans la salle. Le commentateur insistait lourdement: voyez, Mesdames et Messieurs, cet empereur qui ressemble à un pantin. C'est l'empereur Hirohito du Japon, que McArthur a contraint à renoncer à la divinité. Il annonce à son peuple en larmes que tout ce qu'on a raconté sur ses origines divines est archifaux.

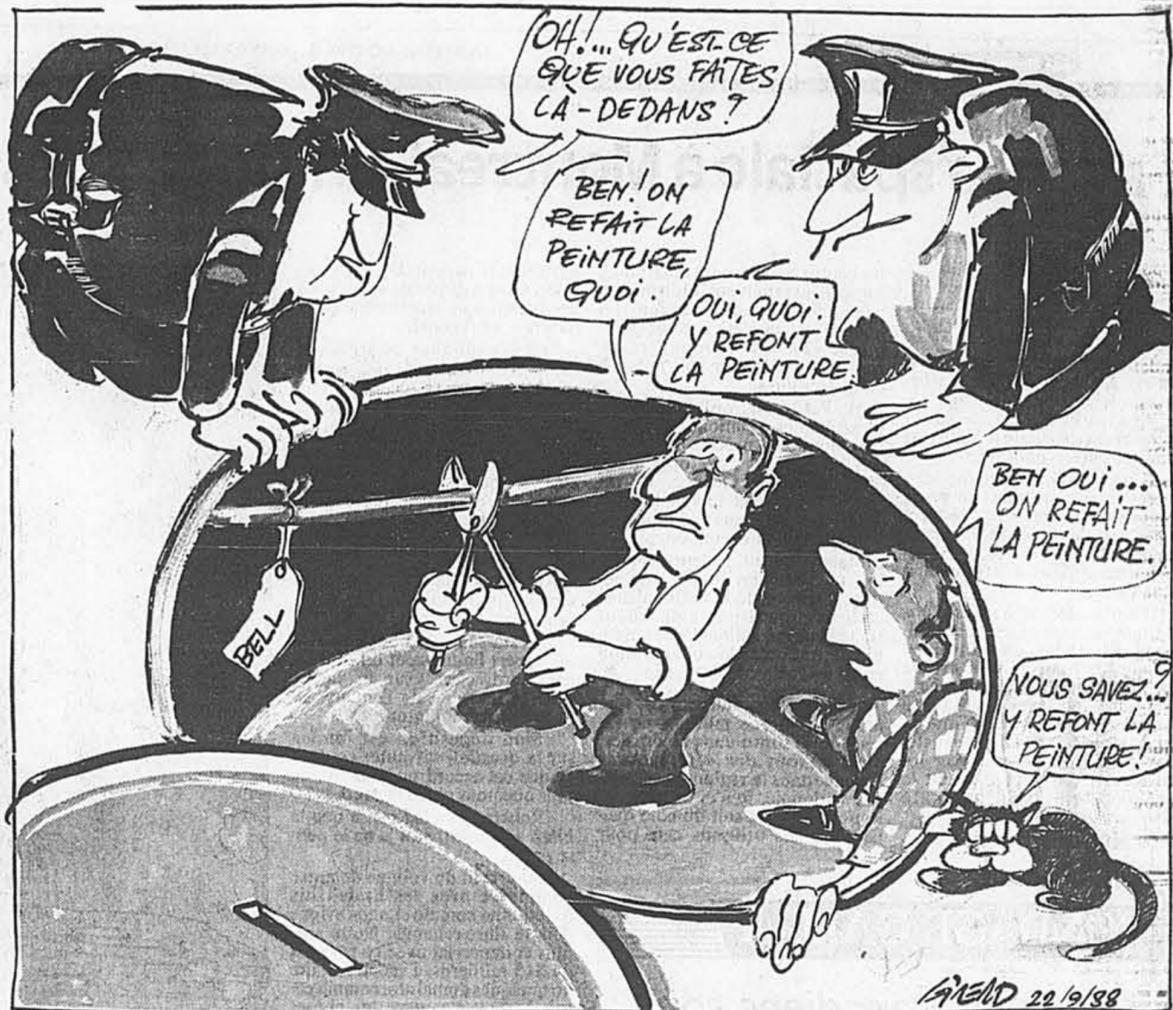
Aujourd'hui, on énonce une banalité quand on rappelle que le Japon contemporain ne fait plus rire personne. Le vaincu d'hier en impose. Sa force économique est redoutée, son esprit d'invention admiré, ses oeuvres imitées. Il serait excessif de dire que le miracle japonais obsède l'Amérique. Mais quel homme politique, de Bush à Dukakis, ne regarde pas son pays d'un oeil et ne surveille pas le Japon de l'autre? Le secret de la réussite nipponne n'est-il pas dans les vertus martiales que les Japonais pratiquent dans les oeuvres de paix?

Hirohito aura connu à la fois le militarisme le plus virulent et l'ouverture à la démocratie. Dans les bureaux du gouvernement à Tokyo, on raconte encore aujourd'hui comment fut assassiné (au sabre) par des officiers un ministre jugé trop mou. Cette mentalité a conduit au désastre qu'on sait.

Takeda Kiyoko a raconté comment, dès 1912, le Japon a été tenté par les effluves du système démocratique. À cet égard, la victoire américaine a imprimé à l'histoire une accélération pour le moins brutale.

Hirohito, témoin de tant de mutations dans son empire, aura vécu assez longtemps pour voir la cellule familiale elle-même se transformer. S'il s'éteint au milieu de siens dans son palais impérial, de plus en plus de ses sujets rendent l'âme dans des hospices, les enfants n'ayant plus le temps, la volonté ou les moyens de garder leurs vieux parents.

Guy CORMIER



### TRIBUNE LIBRE

#### Un Québec sans enfants



N.D.L.R. — À en juger par l'abondance du courrier, la série de notre confrère Louis Falardeau sur le phénomène de la dénatalité au Québec a laissé bien peu de gens indifférents. Aux lettres publiées sous cette rubrique dimanche dernier s'ajoutent aujourd'hui celles-ci, qui débordent en page voisine. Faute d'espace, il nous a malheureusement fallu en abréger quelques-unes. Merci à tous ceux et celles qui nous ont écrit.

Monsieur Falardeau,

Par mon témoignage, je veux montrer qu'il est possible de dévier du modèle actuel voulant que la famille se résume à un couple sans enfants, ou avec un ou deux enfants.

Mon mari et moi formons un couple qui a adopté un autre modèle de vie puisque nous avons choisi de ne pas «respecter» ces paramètres imposés par notre société moderne.

Nous avons eu huit enfants et, de ce fait, je ne peux rester neutre face à la famille car j'y ai investi trop de temps, trop d'émotions.

Cependant, depuis un an, j'ai fait mon actualisation en sciences infirmières et je travaille 2 ou 3 jours par deux semaines. Le salaire que je reçois est très inférieur à celui de mes compagnes qui ont douze ans et plus d'ancienneté (soit 478\$ au lieu de 650\$ par semaine). Je suis un «cheap labor» de 40 ans qui revient sur le marché du travail chargé d'expériences non rémunérables.

Ma satisfaction, ce n'est pas le salaire que je retire de mon travail à l'extérieur mais les rires et discussions de toutes sortes qui fusent autour de moi à la maison.

Marie-Jeanne POMERLEAU  
Rosemont

J'ai dévoré avec appétit votre reportage sur la dénatalité et pour cause. Cette série d'articles a su faire vibrer en moi ce qui existait déjà depuis longtemps: ma grande préoccupation pour la valorisation du «rôle de mère» dans la société.

Mère de trois enfants (8, 6 et 4 ans), mariée, secrétaire «à temps partiel», étudiante de soir au Bac en Administration et impliquée en politique municipale, je peux vous dire en connaissance de cause que la place faite aux femmes qui désirent éduquer leurs enfants en leur consacrant plus de temps qu'à leur travail extérieur est bien mince. Oui, j'ai choisi d'accorder plus d'importance à mes enfants, au détriment de mon métier. (...)

Denise C. GAUVREAU  
Mascouche

J'ai trouvé vos articles sur la dénatalité très intéressants. Permettez-moi cependant de vous parler d'une autre cause plus fondamentale que le travail: la société a encouragé le désengagement familial!

En effet, comment choisir d'avoir des enfants sans savoir combien de temps on pourra compter sur son époux? S'il trouve les responsabilités trop lourdes et décide de partir, elle a 80 p. cent de chances qu'il ne paie même pas pour l'entretien des enfants!

Dites-moi quelle femme émotionnellement équilibrée et intelligente choisirait la misère, le double emploi et la totalité des responsabilités?

La société entérine ce comportement de l'homme en ne faisant rien ou presque pour obliger l'homme séparé à faire vivre ses enfants; au contraire, dans certains milieux, celui qui le fait se voit traité de «cave»

De plus, la société ne donne aucune chance à celle qui vit cette situation et veut refaire sa vie. (...)

Lorsque la femme se sentira en sécurité dans son foyer, dans son travail, quand s'établira la justice sociale, alors ce drôle d'animal que nous sommes pourra faire des petits. (...)

Francine BEAUREGARD  
Montréal

Nous sommes particulièrement d'accord avec votre texte du 13 septembre. Notre opinion au sujet d'une politique nataliste à développer est tout à fait celle de madame Fanoise Lodi que vous citez dans votre article. Pour nous, l'établissement d'une véritable politique familiale doit être privilégiée. C'est à partir d'elle qu'on créera un environnement favorable à l'épanouissement des familles québécoises et, par voie de conséquence, pour les parents qui le désirent, une augmentation du nombre de leurs enfants.

Bernard FORTIN  
Président

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Est-ce dans le but de tendre vers une politique nataliste ou tout simplement pour récolter des votes que le gouvernement Bourassa est arrivé avec une subvention à l'achat d'une première maison pour les parents de deux enfants? C'est à se le demander.

J'ai eu l'occasion de voir récemment un jeune couple retarder d'un an l'achat de sa première maison, le temps de concevoir et de voir naître ce deuxième enfant qui donne droit à la manne libérale. Manne? Faudrait voir.

Le ministre des Finances est disposé à prêter jusqu'à 7000\$ sans intérêts pendant 7 ans, ce qui représente une valeur approximative de 3000\$. Intéressant. Cependant, quand on sait que le prix d'une maison unifamiliale se situe présentement autour de 90000\$ et qu'il augmente d'au moins 5 p. cent par année — et encore est-ce une prévision très conservatrice —, on se rend vite compte que pour recevoir la subvention de 3000\$, notre jeune couple devra payer sa maison 5000\$ de plus! Et ce, sans compter que pendant cette même année, notre couple aura payé inutilement un loyer qui aurait pu être converti en hypothèque!

Qui donc a les moyens d'attendre cette subvention?

Suzanne BLANCHET  
L'Assomption

La dénatalité au Québec nous préoccupe tous. Les changements excellents tant politiques que sociaux, mais trop rapides, qui se sont faits chez nous ont entraîné la dénatalité. Comment y remédier? En insistant régulièrement sur les valeurs anciennes plutôt que sur les nouvelles, sans nier celles-ci.

D'abord, ne pas encourager le travail des femmes à l'extérieur du foyer, sans toutefois le dénigrer. Supporter financièrement la femme au foyer et ne pas trop faciliter les garderies, sauf aux couples en difficultés. Cesser de valoriser la qualité de vie des couples non mariés et mettre l'emphase sur la vie matrimoniale.

Tout en acceptant l'immigration, il nous faut être plus sélectif (...)

Armand BELANGER  
Laval-des-Rapides

#### N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réserve le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: Tribune libre, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

(...) Je ne vois pas ce qu'il y aurait d'immoral à ce que l'État paie un salaire honnête à celles qui s'acquittent honnêtement de la tâche d'éduquer des enfants. Et je suis hystériquement emportée quand monsieur Henripin propose une rétribution moindre parce que cette responsabilité comporte du plaisir. C'est là une conception chauvine, judéo-chrétienne, archaïque de la notion de travail. A-t-on jamais pensé de retenir une partie du salaire sur quelque autre emploi que ce soit, sous prétexte qu'on en retire une satisfaction légitime?

Mais moi je sais que le débat est déjà clos. Pour ces hommes, ils préféreront toujours le chaos social provoqué par l'entrée massive d'immigrants à toute politique nataliste qui serait une véritable révolution sociale et qui marquerait un pas dans l'histoire de la civilisation occidentale, et non seulement dans le cheminement d'une poignée d'hommes sur quelques arpents de neige.

Lilianne SABOURIN  
Montréal

#### C'était un titre trompeur

Mme Le Cours répond ici à certaines lettres de reproches qui lui ont été adressées.

Des précisions s'imposent à la suite du compte rendu d'une entrevue que j'ai donnée, coiffée du titre trompeur: «Les femmes enceintes ont l'air misérables».

À la question du journaliste: «Es-tu ou as-tu déjà été jalouse des femmes enceintes?», je lui ai expliqué que, ne voulant pas d'enfant, je n'avais pas de raison de les envier. J'ai ajouté qu'elles sont «quelque part... misérables», en précisant que leur situation est à certains égards difficile, par exemple lorsqu'il fait chaud l'été, quand elles souffrent d'insomnie faute de position confortable pour dormir, ou lorsqu'elles sont debout dans le métro. Cette expression manifestait à l'origine ma compassion (voir le sens premier du mot «misérable»).

Le titre sensationnaliste me prête (et entre guillemets de surcroît!) une phrase que je n'ai pas prononcée. Sous son effet, mes propos ont été dénaturés au point de prendre un sens opposé. Ce titre faisait toute la place à un mépris que je n'ai aucunement exprimé, ni même suggéré.

Moi la première, j'en suis encore choquée, dans tous les sens du terme. Ces précisions apportées, je souhaite que mes propos seront remis dans leur juste perspective.

Nancy Le COURS

Suite en page B3



Marcel Adam

## Parizeau serait-il un tigre de papier?

Le discours souverainiste de Jacques Parizeau est plus radical que celui que tenait Pierre-Marc Johnson. Mais le processus d'accession à l'indépendance qu'il a fait adopter par le Conseil général de son parti, il y a une quinzaine de jours, est-il différent de celui que proposait son prédécesseur avec sa stratégie d'affirmation nationale?

Cette question beaucoup de péquistes, et non des moindres, répondent par la négative.

La franchise de M. Parizeau au sujet de ses convictions souverainistes, et sa volonté affichée de faire en sorte que le Parti québécois proclame constamment sa raison d'être, a induit à peu près tout le monde à croire que c'en était fini de l'étapisme et qu'une fois élu le nouveau gouvernement péquiste conduirait dans les plus brefs délais le Québec à la terre promise.

La modification de l'article du programme relatif à l'option souverainiste a été perçue par la plupart des analystes politiques comme la consécration du discours musclé de Jacques Parizeau, et la volonté que celui-ci laissait supposer de sortir rapidement le Québec du système fédéral une fois le PQ au pouvoir.

Aussi beaucoup de commentateurs n'ont pas manqué de s'étonner de voir les fidèles de Pierre-Marc Johnson se rallier à la stratégie qu'ils dénonçaient hier parce qu'elle était, selon eux, moins démocratique et trop bousculante pour l'électorat que la démarche affirmacionniste que privilégiait l'ancien chef.

Mais on n'a peut-être pas assez fait attention à l'argument invoqué par d'anciens partisans de Johnson pour déromper ceux qui voyaient dans ce ralliement un reniement: la démarche de Parizeau, soutiennent-ils, c'est de l'affirmation nationale sans le nom.

Le député Claude Filion l'a dit devant son chef qui ne l'a pas démenti. Le député «johnsonniste» de Verchères Jean-Pierre Charbonneau, un de ceux qui avaient le plus dénoncé la nouvelle orientation proposée par le nouveau chef, a voté aussi pour le nouvel article. Et en toute bonne conscience. Parce qu'il n'est pas vrai, a-t-il expliqué à la Presse Canadienne, qu'un vote pour le Parti québécois «sera nécessairement un vote pour l'indépendance». Il réfère les gens au texte de la résolution et invite à faire bien attention aux termes qui y sont contenus.

Voici donc le texte intégral du passage qui nous occupe.

«Le processus qui mènera de notre statut actuel de province canadienne à celui d'État souverain passera d'abord par la voie de la négociation avec le gouvernement fédéral, afin de rapatrier au Québec la plénitude de ses pouvoirs.

«Quel que soit le cheminement nécessaire, l'objectif ultime ne changera pas: la souveraineté du Québec. Ainsi:

— d'ici à ce qu'il forme le prochain gouvernement, le Parti québécois va promouvoir le projet d'un Québec souverain;

— dès qu'il sera élu, un gouvernement issu du Parti québécois aura la responsabilité d'enclencher le processus devant mener à la souveraineté. Ce processus passera d'abord par la voie de la négociation avec le gouvernement fédéral. Il peut aussi passer par l'utilisation d'autres moyens démocratiques, tels que législations et consultations populaires portant sur des pouvoirs spécifiques;

— au terme de ce processus, la Constitution de l'État du Québec, qui inclura une déclaration de souveraineté et constituera l'acte de naissance d'un Québec souverain,

devra être adoptée par la majorité de la population.

Pour M. Charbonneau c'est «la même chose que de l'affirmation nationale plus musclée, c'est tout». On donne l'impression, selon lui, qu'une fois élu on amorcera un processus d'accession à la souveraineté, alors qu'en réalité le gouvernement amorcera des négociations constitutionnelles classiques, comme c'est prévu dans le programme depuis le référendum. Il s'agit ni plus ni moins de la démarche d'affirmation nationale de Johnson, présentée «dans un emballage plus radical, plus dynamisant pour les militants qui sont pressés d'en découler avec les fédéralistes».

MM. Charbonneau, Filion et compagnie ne font pas la même analyse que celle qu'ont faite d'autres péquistes et la plupart des commentateurs. C'est dire que la démarche pour arriver à l'indépendance est beaucoup moins claire que le discours souverainiste de Jacques Parizeau.

Si l'exégèse de M. Charbonneau est juste il faut en conclure que le putsch de l'an dernier fut en quelque sorte une imposture: les mutins ont délogé un chef prétendument velléitaire pour le remplacer par un tigre de papier.



Lysiane Gagnon

Merci, M. Campeau!

Le promoteur Robert Campeau, l'un des plus importants fleurons de notre Merveilleux Monde des Affaires, presse ses concitoyens d'appuyer les Conservateurs aux prochaines élections.

Rappelons que M. Campeau est ce milliardaire qui vient de mettre la main sur les deux géants du commerce de détail aux États-Unis (*Bloomingdale*, c'est à lui désormais), après avoir fait fortune en construisant des édifices gouvernementaux à Hull, contrats obtenus grâce aux bons soins de son ami «Pierre» — c'est ainsi qu'il appelle, avec une attendrissante familiarité, l'ancien premier ministre Trudeau... encore que ce ne soit pas à un privilège réservé à l'amitié puisqu'il parle aussi bien de «Margaret» (Thatcher), «George» (Bush) ou «Mike» (Dukakis).

Lundi, donc, dans un discours à la Chambre de Commerce du Canada, le PDG de Campeau Corporation n'en avait que pour «Brian». A cause du libre-échange qu'il approuve féroce, M. Campeau pardonne à «Brian» de n'avoir pas coupé les programmes sociaux mais lui enjoint de le faire dès qu'il sera réélu.

En avril dernier, devant le Canadian Club, il avait énoncé sa philosophie politique sur l'Accord du lac Meech, trop décentralisateur à son goût: «Les managers des divisions régionales, disait-il, connaissent mieux la clientèle que le bureau-chef, mais permettraient-ils à une division de se séparer ou de refuser de coopérer avec le bureau-chef? Il nous faut un bureau-chef fort à Ottawa!»

\*\*\*

Ça fait vraiment plaisir de voir qu'un homme de la trempe de M. Campeau, si occupé à gérer ses milliards, à chercher de nouveaux terrains vagues sur lesquels spéculer et à couper des emplois dans ses compagnies, prenne le temps de s'intéresser aux affaires de l'État et de nous dire comment voter. Merci, Monsieur Campeau.

Mais au fait, peut-être que, dans un second temps, vous pourriez également nous aider, nous vos concitoyens de la classe moyenne, à financer cet État auquel vous vous intéressez tant, en lui versant une petite partie de votre revenu annuel? Ce serait vraiment chouette pour nous, nous les salariés qui portons seuls le fardeau de l'assurance-santé, de la Défense nationale et de tous ces programmes gouvernementaux qui vous ont permis de vous enrichir dans l'immobilier. Ce serait vraiment chouette que vous contribuiez vous aussi à l'assiette fiscale et à la réduction du déficit qui vous préoccupe tellement.

Il se trouve en effet que M. Campeau ne paie pas d'impôt. De 1980 à 1985, Campeau Corporation n'a pas versé un cent au fisc canadien, malgré des profits bruts de \$246 millions. En 1986, M. Campeau a donné son obole au fisc américain, mais pour l'essentiel de ses opérations au Canada, il continue de bénéficier d'une loi votée par les «Pierre» et les «Brian», une loi qui permet aux sociétés immobilières d'échapper au fisc.

«Les contribuables devraient se rendre compte que c'est leur argent que le gouvernement dépense!», s'exclamait M. Campeau dans une envolée contre le maintien des programmes sociaux. Eh bien, c'est peut-être mon argent et le vôtre, cher lecteur, que le gouvernement dépense... mais pas celui de M. Campeau!

C'est même l'inverse: ce n'est pas M. Campeau qui donne au gouvernement, mais le gouvernement qui lui donne, tantôt un contrat, tantôt une loi qui fait son affaire. (Soyons honnête. M. Campeau fait quand même sa part, en contribuant tantôt à la caisse du parti libéral, tantôt à celle des conservateurs.)

Où l'on voit que nos grands champions de la libre entreprise n'hésitent pas à participer, quand cela fait leur affaire, à l'expansionnisme étatique qu'ils dénoncent si ardemment. M. Campeau voudrait bien couper dans l'aide sociale, mais quand il s'agit d'agrandir des ministères et de construire de nouveaux immeubles, il n'était pas contre. Où l'on voit aussi que les aristocrates distingués comme M. Trudeau n'hésitent pas à copiner, quand cela fait leur affaire, avec des vulgaires parvenus comme M. Campeau. (On dit qu'à côté de ce dernier, Pierre Péladeau aurait la délicatesse d'un prince). Où l'on voit enfin que nos héros du Merveilleux Monde des Affaires vont d'un parti à l'autre selon leur intérêt, là où ils auront le mieux accès à l'assiette au beurre sans être obligés de contribuer à l'assiette fiscale.

\*\*\*

Je m'en voudrais de terminer cette chronique sans parler d'un autre beau fleuron de notre Garde Montante, M. Raymond Malenfant, l'héroïque patron du Manoir Richelieu et des motels Universel.

Lui aussi a ses idées sur ce que le gouvernement devrait faire et surtout ne pas faire, mais là s'arrête sa contribution aux affaires de l'État.

En juillet dernier, M. Malenfant plaquait coupable à l'accusation d'avoir fraudé le fisc pour \$147 608, sans compter les intérêts. Mais rassurez-vous, M. Malenfant ne sera pas obligé de vendre sa maison et de se chercher un grabat dans un de ses motels, Revenu Canada lui donne 12 mois pour acquitter sa dette.

\*\*\*

Quand il a été condamné, je venais tout juste, à cause de l'élection partielle de Lac Saint-Jean, de passer quelques jours chez M. Malenfant, à son chic motel d'Alma.

Là, j'ai vu que M. Malenfant ne fait pas de discrimination: il traite ses clients comme ses employés. Ses serviettes de bain ont l'épaisseur de linges à vaisselle. Ni aération ni air climatisé dans les couloirs. Trois dollars pour une tasse d'eau chaude. Et M. Malenfant a une haute opinion de sa clientèle. Dans la salle de bain, une affiche vous recommande de «ne pas utiliser les serviettes de bain pour nettoyer vos chaussures!»

Heureusement, l'accueil est personnalisé. Sur un carton posé sur la table de chevet, M. Malenfant lui-même, complet gris, cravate rose, l'oeil coquin, sereinement accoudé à une balustrade, vous souhaite «Bienvenue dans mon hôtel, je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez, à moi et à mon personnel, etc. etc. Universellement vôtre.»

Notez bien: pas localement vôtre, ni régionalement vôtre, *Universellement* vôtre! C'est ce qu'on appelle avoir une vision planétaire, ou être au-dessus de ses affaires.

## TRIBUNE LIBRE

### Un Québec sans enfants



Moi, innocente?

Un des articles du 14 septembre sur la dénatalité faisait dire à M. Bernard Lamarre, grand patron de Lavalin: «Il faut faire quelque chose. Il faut que les femmes intelligentes fassent (elles) aussi des enfants. Si on laisse ça aux innocents, on va voir le genre de nation que ça va donner.» Voici quelques-unes des réactions qu'a provoquées ce commentaire.

Monsieur,

Je suis une femme de 38 ans, mère de 4 enfants dont l'âge varie de 8 à 14 ans.

Je suis également sans emploi ou profession, je suis simplement mère à plein temps, mais pas INNOCENTE pour autant. Qui êtes-vous, Monsieur Lamarre, pour dé-

créter que les femmes qui restent à la maison pour s'occuper de leurs enfants ne sont pas intelligentes?

Parce que je n'ai pas voulu jouer le jeu de la super-femme, dont les règles sont définies par une société de gens tels que vous, Monsieur Lamarre, parce que j'ai décidé de me consacrer entièrement à ma famille, je perds selon vous toutes mes capacités intellectuelles? (...)

Je pense avoir largement fait ma part pour la patrie, mais qu'a fait la patrie pour moi? Je finis par me faire traiter d'innocente par des gens supposément intelligents...

Suzanne BURQUEL  
Granby

Même si le but de Bernard Lamarre est louable — la croissance de la population du Québec et la prospérité de son entreprise —, sa façon de voir les mères au foyer est, c'est le moins qu'on puisse dire, méprisante. Les femmes qui ne travaillent pas dans une entreprise comme Lavalin et qui restent actuellement à la maison pour s'occuper de leurs enfants conduisent le pays à la ruine d'après Bernard Lamarre. La solution, d'après lui, est que les femmes «intelligentes» fassent des enfants.

Monsieur Lamarre, ma mère n'a jamais mis les pieds dans une école, elle ne sait ni lire ni écrire et n'a jamais travaillé en dehors de son entreprise familiale (son foyer). Malgré son «innocence», je possède deux doctorats, en génie mécanique et en génie civil. Mes autres frères et soeurs possèdent chacun au moins un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle et, d'après mon entourage, je sais qu'on ne forme pas l'exception à votre règle.

Je connais des cas de femmes pharmaciennes, médecins et ingénieurs qui ont choisi de rejoindre le rang des «innocentes» et rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants au moins pour les cinq premières années après l'accouchement. Peut-être est-ce la seule façon d'éviter d'en faire des drogués

suicidaires dont le nombre ne cesse d'augmenter au Québec. (...)

Saad BENNIS, Ph. D  
Conseiller à Hydro-Québec

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu l'article de *La Presse* intitulé «Au train où vont les choses, on va disparaître».

La mise en place d'une garderie en milieu de travail, tel que vous l'avez fait chez Lavalin, Monsieur Lamarre, est louable et devrait être certainement reprise par plusieurs autres entreprises.

Je suis cependant choquée et déçue des commentaires que vous avez émis concernant les «intelligentes» qui travaillent et les «innocentes» qui font des enfants.

En tant que mère de famille, j'ai décidé, avec sagesse, de rester à la maison pour mieux éduquer mes deux jeunes garçons et vaquer aux occupations dites «ménagères».

J'ai, de plus, décidé de poursuivre mes études à temps partiel, le soir, afin d'être plus productive lorsque je reviendrai dans le club des «intelligentes» qui travaillent.

Il est malheureux de voir que le monde se compose d'entreprises intelligentes ou innocentes qui offrent ou pas des garderies à ses employés intelligentes.

Christiane VIEN-CAMPEAU  
Repentigny

(...) Nous sommes quatre «innocentes» qui n'ont pas attendu les piastres gouvernementales, ni attendu d'avoir peur de disparaître pour faire des enfants. Le genre de nation que ça va donner? Qui sait? Pour l'instant, nous les éduquons, nous les amusons, nous les regardons et les aidons à grandir. Ils sont vifs, curieux, drôles, inventifs, maladroits, tristes, chamaillieux, surprenants, stimulants, matinaux. Et si nous ne les couchions pas le soir venu, ils feraient volontiers des heures supplémentaires à tous les jours. Parfois, nous l'avouons, ils ont l'air innocents. Mais cela

nous rassure! ils sont encore humains, pas encore «workaholic» avec deux ou trois infractus derrière eux.

Est-il nécessaire de préciser que l'intelligence n'est pas l'apanage de ceux et celles qui ont une profession ou une carrière supposément enviable? Est-il nécessaire de mentionner qu'il existe une bonne chaudière d'innocents dans toutes les classes de la société? L'intelligence et l'innocence ne font pas de discrimination: elles se développent chez tout être humain qui les cultive, fut-il bien nanti, bien né, d'humble condition, prématuré ou garroché. En cette ère matérialiste d'apprentis hippies, ce ne sont pas les snobs ou les pharisiens qui sauveront la race canadienne-française de l'extinction. Ce sont ceux qui sauront se tenir debout. Refuser de se reproduire, refuser de perpétuer l'être humain parce que ça empêche d'aller en Europe ou d'habiter un palais, c'est effectivement un choix; mais ce n'est pas se tenir debout. Un produit moche, la compagnie le retire du marché. On répond alors à l'éventuel client qui en demande encore: «C'est discontinué!» Si l'être humain décide, consent à s'éteindre, c'est sans doute pour les mêmes raisons: il se trouve moche et ça ne vaut pas la peine d'en fabriquer d'autres. Écoulons le vieux stock et laissons l'univers aux scorpions. Ils auront un plaisir fou à élire domicile dans des maisons où il y avait trois téléviseurs, deux systèmes de son, deux ordinateurs sous-utilisés, deux vidéos, un bain tourbillon, mais pas d'enfants.

Monsieur Lamarre peut continuer de s'inquiéter au sujet de la dénatalité québécoise, car c'est un problème réel. Mais il peut se rassurer sur un point: il y a encore des femmes intelligentes qui donnent la vie. Il y en a deux parmi les signataires de cette lettre.

Sylvie ST-LOUIS  
Sylvie LAVOIE  
Claude LABBE  
André BRIEN  
Montréal

## Faire un enfant: une question de coeur

CLAIRE PICHÉ CYR

Je suis économiste et, depuis dix ans, j'enseigne deux jours par semaine à l'université, choix qui me permettait d'éduquer mes trois enfants. Je constate à quel point les médias mettent davantage l'accent sur la femme au travail que sur la femme en général. La série d'articles de *La Presse* sur la dénatalité m'incite aujourd'hui à livrer mes propos qui sont peut-être à contre-courant, mais qui, j'en suis certaine, rejoindront plus de gens que l'on serait porté à le croire.

Faire un enfant, c'est une question de coeur et non de raison. L'acte procréateur est un peu déraisonnable et demande le goût de «se» risquer: ce n'est pas chose facile que de s'assumer, et de vivre avec le produit de son union à tous les jours. Quelle est la confiance de l'enfant en son droit à la vie si sa naissance dépend d'autre chose que de l'amour? Le don de la vie est gratuit. Un incitatif extérieur qui fait appel à la raison (politique nataliste de l'État) ou à une règle (Église) peut produire un enfant non désiré et, plus tard, un adulte ayant des troubles affectifs. Ma fille de 9 ans m'a demandé en lisant les grands titres sur la dénatalité: «Pourquoi veut-on mourir le monde?» Il serait donc naturel pour l'homme de se perpétuer, mais la vitalité de l'espèce humaine

ne naît de l'amour et d'une bonne dose de générosité.

La difficulté de vivre «la famille» dans la société d'aujourd'hui est réelle. La femme sent le besoin de travailler à l'extérieur parce que, dans certains cas, elle veut assurer un revenu d'appoint qui souvent n'est pas si élevé qu'il n'y paraît; dans d'autres cas, ce travail peut la revaloriser face à son rôle encore inférieur dans sa relation avec son conjoint, et réduire sa vulnérabilité face à la fragilité des couples. L'autonomie financière est devenue un prérequis au nouveau statut de la femme. D'autre part, une femme au foyer est isolée devant les difficultés quotidiennes: la parenté ne visite plus, les petits copains de la rue sont à la garderie, etc.; il n'y a plus d'entourage familial tendre et chaleureux pour compléter de façon harmonieuse la cellule familiale et assurer au petit enfant une transition vers les différents milieux sociaux auxquels il sera confronté. La famille et la garderie, par exemple, sont deux pôles séparés dans l'espace et le temps: l'enfant passe sa journée à attendre ses parents qui à 18h se préoccupent du souper, du dodo, et de leur grosse journée. La révolution féministe ne peut modifier les rôles biologiques de la femme: porter un bébé, l'enfanter et l'allaiter. Par la suite, éduquer un enfant, c'est une aventure semblable à la recherche scientifique: il faut donner son

temps et du dévouement dans l'espoir d'un résultat toujours incertain. La qualité de l'attention vient de la quantité d'attention, ce qui est incompatible avec les valeurs de la société de consommation: comment peut-on prendre le temps d'inciter le petit à bien manger, de le laver, de l'écouter et de jouer avec lui quand il faut comprimer dans une soirée la réunion de parents, la séance Nautilus et «Les Dames de Coeur» entre deux brassées de lavage. L'État quant à lui parraine ces valeurs par une gestion budgétaire davantage orientée sur les sondages que sur la famille. L'impôt sur le revenu individuel plutôt que familial, les subventions aux garderies, etc., laissent de moins en moins d'alternative au parent au foyer.

Il m'apparaît essentiel de donner à mes enfants le privilège de l'amour et de la tendresse. Par exemple, il me serait beaucoup plus facile de porter l'étiquette PDG plutôt que femme au foyer dans des sorties sociales; mais ce soir-là, je me souviens du tendre baiser de remerciement de mon fils que j'ai soigné dans la journée. Il me serait plus agréable de trouver une solution innovatrice à un problème économique, plutôt que d'attendre deux heures pour inscrire mon enfant à la pré-maternelle de la ville: mais ce trimestre-là, je serai disponible pour apprécier ses

petits bricolages qu'il rapportera à la maison deux fois par semaine. Je connais un médecin, une comptable, un psychologue, deux avocates et une économiste, tous parents de trois ou quatre enfants, qui ont renoncé au confort matériel et à l'avancement de leur carrière, si prometteuse soit-elle, et ce, pendant plus de dix ans, dans le but de respecter le droit de l'enfant à l'amour. Par la suite, ils réintègrent le marché du travail avec beaucoup plus de sérénité parce que leurs enfants d'âge scolaire bénéficient d'une base affective solide, et qu'on a pris le temps d'assumer le partage des responsabilités entre les conjoints. Le métier de parent à la fois riche et complexe est malheureusement fort négligé dans la société. Rester au foyer n'est pas une solution facile et demande du courage étant donné que ce travail n'est pas du tout valorisé. Mais lorsque ma famille est invitée à une fête, et que l'on constate à quel point mes enfants sont beaux, gaîs et généreux, alors je suis comblée.

Mes propos ne visent pas à dévaloriser ces parents courageux qui partagent mon opinion mais qui doivent se diviser entre leur emploi et leur famille. Cependant, la société québécoise aurait à gagner de la revalorisation de l'amour pour les enfants et du respect des parents au foyer.

### La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles de Services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

RENSEIGNEMENTS	285-7272	ANNONCES CLASSEES	285-7111
ABONNEMENT	285-6911	Commandes ou corrections	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Grandes annonces	285-7202
REDACTION	285-7070	Détailants	285-7206
PROMOTION	285-7100	National, Télé-Press	285-7265
COMPTABILITE	285-6892	Vacances, Voyages	
Grandes annonces	285-6900	Carières et professions, nominations	285-7320
Annonces classées			

### Suzanne Blais-Grenier siègera comme indépendante

MARIO FONTAINE

La controversée députée de Rosemont aux Communes, Suzanne Blais-Grenier, tire sa révérence au Parti conservateur et siègera dorénavant aux Communes comme indépendante.

Mme Blais-Grenier a en avisé le président de la Chambre John Fraser hier, se déclarant ainsi en vertu de son exécutif de comité le quel se dissociait totalement, mardi, du Parti conservateur du Canada.

Comme ses fidèles elle ne reconnaît pas la nouvelle organisation mise en place par le PC dans cette circonscription de l'est de la métropole, dont les frontières seront considérablement modifiées au prochain scrutin. Les dirigeants conservateurs ont déjà écarté la titulaire actuelle de leurs plans au profit de Benoît Tremblay, un conseiller du RCM à l'Hôtel de ville.

La députée et ex-ministre de l'Environnement s'était attirée les foudres du premier ministre Mulroney il y a un mois, pour avoir affirmé qu'un système organisé de péage existe dans l'allocation des contrats gouvernementaux. Ce qui avait provoqué son exclusion du caucus conservateur. Élue pour la première fois en 1984, Mme Blais-Grenier ne participait plus aux réunions depuis près de deux ans, sinon de façon très épisodique.

Se représentera-t-elle aux prochaines élections? La décision en sera annoncée lors de leur déclenchement, expliquait hier son adjoint de comité, Luc Trotter. Sa candidature comme indépendante pourrait diviser le vote conservateur, au profit du libéral Jacques Guillebert et du néo-démocrate Gilles Scortino.

Avec Suzanne Blais-Grenier, le Parti conservateur perd un deuxième député québécois qui quitte la législature pour siéger comme indépendant. Le représentant de Terrebonne, Robert Toupin, avait pavé la voie l'an dernier, en se joignant brièvement au Nouveau Parti démocratique avant de s'inscrire comme indépendant.

### Le PC veut imposer Jacques Tétrault dans Laval-des-Rapides

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le nouveau comité de Laval-des-Rapides semble être une source d'amis pour le Parti conservateur. L'association locale du PC, sur une recommandation des deux députés de l'île Jésus, voulait que Mme Diane Beauchamp soit nommée candidate en prévision des prochaines élections fédérales, mais les hautes instances du parti veulent que ce soit plutôt M. Jacques Tétrault, un ancien maire de Laval.

Il y a quelques semaines, M. Guy Pothier, choisi par l'Association conservatrice de Laval-des-Rapides, avait été nommé candidat officiel pour la future campagne fédérale. Mais la direction générale du PC a rejeté cette nomination faite devant 300 personnes. Après avoir refusé d'accepter la décision du parti, les dirigeants de l'association locale se sont rangés du côté des responsables du PC.

Une liste de candidats potentiels a donc été préparée par les responsables du PC dans Laval-des-Rapides. À la suggestion des députés Vincent Della Noce (Duvrny) et Guy Ricard (Laval), l'association locale a approché Mme Beauchamp, ex-directrice générale du centre le Prélué, un centre pour femmes en difficulté de Laval.

Mais les membres du comité de sélection des candidats, dirigés par MM. Fernand Roberge et Mario Beaulieu, ont décidé d'offrir ce nouveau comité à M. Jacques Tétrault.

Élu maire de Pont-Viau à l'âge de 36 ans, M. Tétrault a affronté lors des premières élections de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, nommé maire d'office par le gouvernement lors de la fusion des municipalités de l'île Jésus en 1965. Quatre ans plus tard, M. Tétrault a été réélu maire pour être finalement battu en 1973 par Lucien Paiement.

Agé maintenant de 59 ans et magistrat administratif au bureau de révision de l'évaluation foncière pour le compte du gouvernement provincial, M. Tétrault, un avocat, est sollicité par M. Roberge pour effectuer un retour en politique active.

## Ottawa veut détruire tous ses BPC d'ici un an

### \$21 millions seront affectés à la location d'incinérateurs mobiles

GILLES GAUTHIER du bureau de La Presse OTTAWA

Le gouvernement fédéral installe un incinérateur mobile de BPC au Labrador et en établira un deuxième au Québec ou en Ontario, qui pourrait détruire les déchets des deux provinces.

Le ministre fédéral de l'Environnement, Thomas McMillan, a annoncé hier qu'Ottawa dépensera 35 millions pour louer un incinérateur mobile américain qui détruira les 3 000 tonnes de BPC de la base des forces armées canadiennes de Goose Bay au Labrador au printemps de 1989.

Une somme de 315 millions sera affectée à la location pour un an d'un deuxième système américain, qui détruira les déchets contaminés qui sont la res-

ponsabilité du fédéral au Québec et en Ontario.

Le ministre envisagera par la suite une sous-location de l'un ou des deux systèmes aux autorités provinciales et même au entrepreneur du secteur privé qui ont des déchets de BPC.

Il espère que la résistance de la population de l'Abitibi, qui combat la construction d'une usine permanente à Senneville, pourra être surmontée et qu'une usine pourra également être érigée en Ontario. Mais, ajoute le ministre, il ne faut rien prendre pour acquis.

L'installation d'incinérateurs mobiles pourra contribuer selon lui à atténuer les objections des populations locales aux tentatives des gouvernements provinciaux étant donné qu'il s'agit de systèmes loués par le fédéral et instal-

lés sur des terres ou terrains appartenant à la Couronne.

M. McMillan souhaite que les projets d'usines permanentes du Québec et de l'Ontario se raccordent au plan fédéral de location d'incinérateurs mobiles.

Le deuxième incinérateur mobile, a-t-il indiqué, détruira les BPC d'abord dans l'une de ces provinces puis dans l'autre, mais on pourrait aussi l'installer à un endroit «stratégique» et y transporter tous les déchets du Québec et de l'Ontario. Il entreprendra des négociations avec les provinces pour, a-t-il dit, examiner comment il pourrait faire le complément de leurs efforts.

Il croit que tous les BPC «fédéraux», qui se trouvent dans les aérorports, bases militaires, ministères, etc., pourront être détruits d'ici un an.

Au cours d'une conférence de

presse convoquée à la dernière minute et se déroulant en anglais seulement, M. McMillan a aussi annoncé qu'Ottawa préparera au cours des prochains mois de sévères normes nationales sur la destruction des BPC. Seules les provinces qui adopteront des règlements encore plus contraignants n'y seront pas soumis, a-t-il ajouté.

Ottawa a par ailleurs donné l'ordre à ses ministères et aux organismes qui relèvent de lui de mettre fin à l'utilisation de liquide à basse teneur en BPC et de les détruire d'ici à l'automne 1989 en faisant appel à des compagnies privées qui offrent ce service. Les déchets entreposés doivent aussi être éliminés dans les meilleurs délais.

La liste des sites d'entreposage et des quantités de déchets à forte

concentration de BPC, publiée il y a quelques semaines, indiquait que 38 000 litres sur un total de 4,16 millions étaient sous la responsabilité du fédéral.

Le ministre dit avoir l'appui du gouvernement de Terre-Neuve et de la population locale pour l'installation de l'incinérateur mobile à Goose Bay.

Les incinérateurs mobiles, dit-il, détruisent les BPC à 99,9999 pour cent au rythme de une à cinq tonnes de déchets par heure et à un coût moyen de \$2 000 par tonne s'il y a un minimum de 5 000 tonnes à un endroit. Il faut de quatre à douze camions pour transporter un incinérateur, les laboratoires et l'équipement de surveillance. L'installation et la mise au point, sur un terrain d'une superficie minimale d'un acre, exige entre quatre et six semaines de travail.

## Bourbeau renonce à exiger copie du rapport d'impôt des parents des jeunes demandeurs d'aide sociale

DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUEBEC

Pour appliquer la «contribution parentale» prévue par le régime de l'aide sociale, il sera difficile d'exiger des jeunes demandeurs d'aide sociale une copie du rapport d'impôt de leurs parents, une formule actuellement adoptée par le régime de prêts boursiers.

Pour le ministre de la Main d'Œuvre et de la Sécurité du revenu, M. André Bourbeau, cette obligation serait «trop onéreuse» pour beaucoup de jeunes assistés sociaux qui ont totalement coupé les ponts avec leurs parents, a-t-il indiqué à La Presse.

De son côté, le responsable du Revenu, Yves Séguin, a réitéré ses positions hier, en dépit des pressions exercées par le ministre Bourbeau, et son prédécesseur Pierre Paradis.

«Le principe de la confidentialité des renseignements donnés au fisc est beaucoup plus important que les problèmes administratifs qu'il peut apporter à d'autres organismes», a soutenu M. Séguin. MM. Séguin et Bourbeau doivent se rencontrer dans les prochains jours pour chercher une solution acceptable aux deux parties.

Depuis des mois, le ministre de M. Bourbeau fait pression sur le Revenu pour avoir accès à des informations fiscales, strictement confidentielles selon la Loi sur le ministère du Revenu.

On estime que le principe d'une contribution parentale, qui réduira automatiquement à zéro la prestation de 12 000 jeunes dont les parents gagnent plus de \$21 000 par année, sera en pratique impossible à appliquer sans la possibilité de vérifier les informations fournies par les demandeurs d'assistance sociale.

Pour le ministre Bourbeau, un système fondé sur des déclarations qui reposent sur la seule bonne foi serait une occasion de fraude, une passoire administrative «totalement incontrôlable».

Or, le Revenu n'est autorisé à ne divulguer des informations que lorsque le contribuable donne accès à son propre dossier, a insisté hier M. Séguin. «On peut

essayer d'avoir des accommodations, je suis très sympathique aux problèmes administratifs (de M. Bourbeau) mais la confidentialité est fondamentale», a-t-il ajouté.

Pour M. Bourbeau, cette disposition soulève le problème du «lien de droit entre le jeune et ses parents». «Le demandeur est un individu mais il faut en vérifier un autre», a-t-il expliqué.

On pourrait imaginer un système où des fonctionnaires du Revenu certifieraient les informations transmises au ministère de la Main-d'œuvre, a déclaré M. Bourbeau, ajoutant toutefois que cette option créerait un dédale administratif fort complexe.

## Conflit de la morue: Ottawa propose la médiation

Presse Canadienne OTTAWA

Le gouvernement fédéral a proposé hier à Paris de soumettre à un médiateur indépendant l'interminable conflit qui oppose les deux pays sur l'accès des pêcheurs français aux eaux canadiennes.

Paris n'a pas immédiatement réagi à la proposition canadienne, que le négociateur en chef du Canada dans ce dossier, Mc Yves Fortier, s'est chargé de transmettre à son homologue français Jean-Pierre Puisseochet.

Le médiateur aurait, en vertu de cette proposition, 90 jours pour proposer une solution au conflit, mais ni l'une ni l'autre des parties ne serait tenue de s'y soumettre.

Ottawa refuse de discuter de l'autre aspect du problème, tou-

chant les limites frontalières autour de l'archipel français de Saint-Pierre et Miquelon, avant que la question des quotas n'ait été réglée.

L'offre canadienne survient une semaine et demie après que Paris ait, une fois de plus, rompu ses discussions avec Ottawa sur les quotas de prises françaises en eaux canadiennes.

À l'origine de cette nouvelle rupture se trouvait, selon Ottawa, le refus de Paris d'accepter les conclusions d'une étude scientifique selon laquelle il existerait une situation de surpêche dans la zone litigieuse située au sud de l'archipel.

Les conclusions de cette étude ont également été rejetées par les représentants de la Communauté économique européenne (CEE), qui ont participé la semaine dernière, à Ottawa, à la réunion annuelle de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO), dont le Canada fait partie.

La proposition de médiation canadienne n'est cependant pas nouvelle. Le 30 avril dernier, les deux pays s'entendaient verbalement sur la nécessité de demander l'intervention d'un médiateur. L'entente n'avait cependant pas été appliquée.

## La loi ne touchera pas les courses à la direction des partis

NORMAN DELISLE de la Presse Canadienne QUEBEC

La loi électorale va demeurer muette sur les campagnes au leadership des différents partis politiques québécois.

Ainsi en ont décidé hier les porte-parole des deux principaux partis politiques siégeant à l'Assemblée nationale, en dépit de l'opposition du seul député indépendant de la Chambre, Jacques Rochefort, député de Gouin.

Le représentant du gouvernement libéral, le ministre Michel Gratton, et celui de l'opposition péquiste, le député François Gendron d'Abitibi-Ouest, ont affirmé que la loi électorale devait respecter la vie interne des partis politiques et ne pas régir en conséquence les courses au leadership qui se déroulent dans les formations pour désigner un nouveau chef.

Mais cette position n'a pas plu à M. Rochefort. Ce dernier a rappelé que la loi contrôle les dépenses de publicité pendant une campagne électorale mais qu'il n'y a pas de contrôle celles effectuées par les candidats au leadership d'un parti politique.

Pour M. Rochefort, une course au leadership n'est pas un événement interne d'un parti politique, mais une opération publicitaire.

Le député de Gouin a fait valoir que rien n'empêche des «personnes morales», c'est-à-dire des compagnies ou des associations, de financer des candidats à la tête d'un parti. Des contributions d'une telle provenance seraient interdites à l'endroit des partis politiques.

M. Rochefort a également noté que rien ne forçait actuellement les candidats au leadership à divulguer la source de leur financement, contrairement à l'obligation qui est faite aux partis politiques.

«Nous avons une excellente occasion de faire un pas de plus en améliorant la loi», a dit M. Rochefort devant la commission d'enquête parlementaire sur la révision de la loi électorale.

Cette suggestion a cependant été rejetée tant par les libéraux que par les péquistes qui considèrent tous deux que de telles mesures sont «inutiles». Les expériences vécues ont donné satisfaction», a dit le ministre Gratton.

Dans un document publié en mars 1988 cependant, M. Gratton affirmait qu'il «semble à propos soit amorcée une réflexion sur l'opportunité d'élargir le champ d'intervention du législateur de façon à couvrir les campagnes au leadership».

Rappelons que le Parti libéral et le Parti québécois ont tenu chacun deux courses au leadership depuis la mise en vigueur de la loi sur le financement électoral.

En avril 1978, Claude Ryan avait battu Raymond Garneau chez les libéraux et en octobre 1983, Robert Bourassa avait battu Pierre Paradis et Daniel Johnson.

Au Parti québécois, Pierre Marc Johnson l'avait emporté contre cinq autres candidats en septembre 1985 et Jacques Parizeau a été élu par acclamation au printemps dernier.

Les contributions financières à la candidature de M. Ryan avaient été tellement substantielles en 1978 que M. Ryan est resté en fin de course avec un surplus financier dont il n'a toujours pas disposé, 10 ans plus tard. Une somme d'environ \$160 000 dort dans un compte place en fiducie.

En Ontario, la loi provinciale régit la tenue de telles campagnes.

# QUAND VIENT LE TEMPS DE CHOISIR LE MEILLEUR PICK-UP GRAND FORMAT, VOYEZ D'ABORD CELUI QUI VOUS OFFRE LES ARGUMENTS LES PLUS FORTS.

### LA PLUS GRANDE PUISSANCE STANDARD QUI SOIT OFFERTE.

Quel est le meilleur grand pick-up d'une demi-tonne? On peut débattre cette question de bien des façons. Mais certains arguments sont plus forts que d'autres. La puissance, par exemple, en est un. La capacité d'un camion d'effectuer un travail, à maintes et maintes reprises, quelles que soient les conditions et les situations, accroît en proportion directe avec la puissance disponible.

Les grands pick-up General Motors d'une demi-tonne offrent une plus grande puissance standard que tout autre grand pick-up sur le marché. Le V6 Vortec de 4,3 L, à injection électronique de carburant, développe une puissance de 160 chevaux. Ce moteur nouvellement perfectionné développe 15 chevaux de plus et 35 chevaux de plus que les moteurs standard de Ford et de Dodge. Trois moteurs V8 et deux moteurs diesel complètent le choix de puissance. À toute cette puissance s'ajoutent des freins avec de grands disques à l'avant et de robustes tambours à l'arrière, en plus d'un système de freinage antiblocage aux

### roues arrière standard. Donc, quand on parle de puissance standard pour un grand pick-up, les pick-up GM sont imbattables. Toutefois, les données sur la puissance ne sont qu'un point de départ. Voici d'autres données et arguments qui vous aideront à choisir le grand pick-up qui vous convient parfaitement et vous révéleront pourquoi General Motors construit le meilleur pick-up qui soit.



V6 Vortec de 4,3 L

### LE SEUL GRAND PICK-UP À AVOIR ÉTÉ ENTIÈREMENT RECONSTRUIT AU COURS DE LA DÉCENNIE.

Le grand pick-up GM présenté en 1988 est le seul à avoir été redessiné, repensé techniquement et reconstruit de A à Z. Il est le seul qui, sur une période de dix ans, peut s'en vanter. Ni Ford, ni Dodge ne peuvent en faire autant. Il est aussi le fruit d'usines de montage modernes et de techniques d'avant-garde, comme la vérification des endroits critiques par robots intégrés et caméras au laser. C'est un véhicule construit par le personnel de GM qui ne vise que la qualité. C'est un pick-up conçu pour vous accompagner dans les années quatre-vingt-dix.

### UN ARGUMENT SOLIDE: UNE GAMME COMPLÈTE DE CHARGES UTILES.

Les grands pick-up GM sont livrables en modèles à 2 ou à 4 roues motrices, équipés du système standard "Insta-Trac" permettant de passer de 2 à 4 roues motrices pendant que vous roulez. La gamme de charges utiles est vraiment des plus complètes avec des modèles d'une demi-tonne, de trois quarts de tonne et d'une tonne, y compris le "Big Dooley" à roues arrière jumelées dont la charge utile peut atteindre 2 322 kg (5 120 lb).



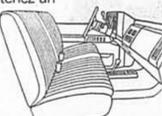
PNBV totaux s'échelonnent de 2 359 kg (5 200 lb) à 4 536 kg (10 000 lb). De plus, ils sont dotés d'un cadre robuste entièrement soudé comprenant une section en caisson ultrasolide sous le moteur, d'une tôle à double paroi, de panneaux extérieurs, en acier galvanisé des deux côtés (sauf le toit), et d'un espace pour les charges de pleine grandeur entre les logements de roues. Grâce au chargement à deux niveaux, vous

### peuvez même transporter deux charges, chacune à sa place. La comparaison des grands pick-up pour leur charge utile vous fera opter pour General Motors... à coup sûr.

### UNE CABINE PLUS SPACIEUSE. UNE PLUS GRANDE VISIBILITÉ.

La cabine offre plus d'espace aux épaules et pour les jambes que celle des modèles Ford et Dodge. Les portes sont plus larges, le plancher est plus bas et la visibilité est meilleure grâce à une surface vitrée plus grande de 33% que celle des modèles GM antérieurs.

Le tout vous est offert dans une carrosserie aux lignes arrondies et aérodynamiques. Vous obtenez un grand pick-up conçu pour être plus efficace au travail et plus résistant pour des années à venir.



### C'est un excellent point de départ. Si vous analysez probablement votre choix sur un grand pick-up General Motors.

### Pour obtenir les catalogues des camions GM ou des renseignements sur la LOCATION PLUS™, téléphonez en tout temps au 1 800 465-3273.



### BOÎTE AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT OU RABAIS DE 750\$ SUR LE P.D.S.F.

POUR DES VÉHICULES 1989 MUNIS D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIAUX. PRÉVÉRIER: VOIR UN CONCESSIONNAIRE POUR TOUTES LES DÉTAILS. LE VÉHICULE DOIT ÊTRE LIVRÉ AU PLUS TARD LE 31 DÉCEMBRE 1988.

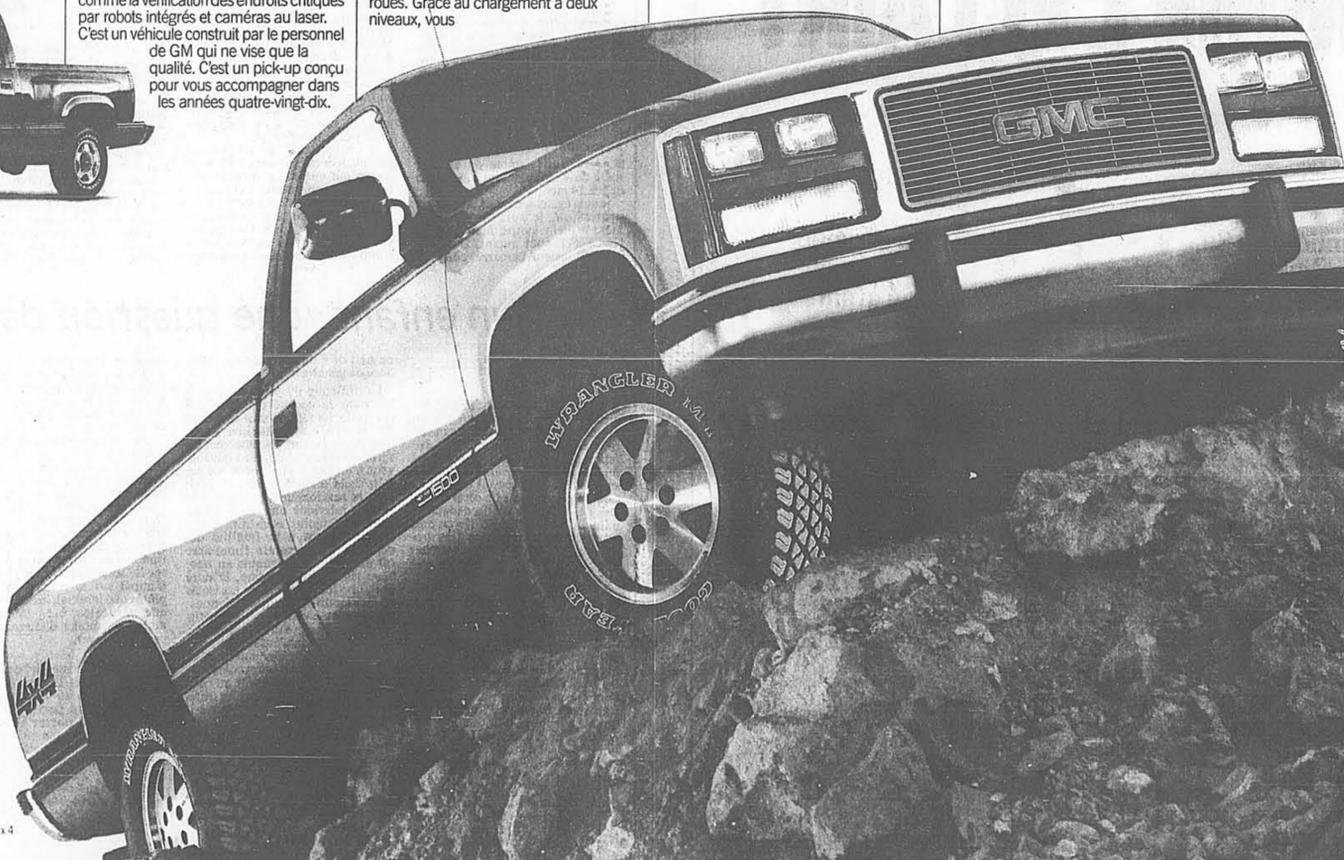
Boîte automatique offerte sans supplément pour les grands pick-up GM mod. 1989 General Motors à partir de 1988. Le prix de détail suggéré pour le forfait pour le grand pick-up GM mod. 1989 équipé d'une boîte manuelle à 4 ou 5 vitesses. Toutes les taxes et autres applications s'ajoutent au coût. L'offre est applicable aux véhicules achetés par les particuliers et remplacés les autres primes offertes aux clients. Tous les véhicules ne sont pas éligibles. Disponibilité limitée. L'offre est soumise à la participation du concessionnaire.

## LES CAMIONS GENERAL MOTORS

### Plus de gens se fient sur eux.



Chevrolet C-1500 Sportside



GMC Sierra SLE 4x4

## Reagan «partage sa joie»

Presse Canadienne  
WASHINGTON

■ Brian Mulroney a affirmé au président Ronald Reagan mardi au cours d'une conversation téléphonique qu'il est confiant de voir le traité de libre-échange être entériné au Canada, a affirmé un porte-parole

de la Maison-Blanche, hier.

Le porte-parole, Marlin Fitzwater, a raconté que la conversation téléphonique entre les deux hommes avait été l'initiative de M. Reagan, qui voulait partager sa joie avec M. Mulroney après que le Sénat américain eut voté 83-9 en faveur du traité, lundi.

## La «chaise musicale» des hauts fonctionnaires nuit à l'efficacité du gouvernement fédéral

### Un ex-greffier du Conseil privé critique la politique de mutation des sous-ministres

Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Il existe un moyen très facile d'améliorer l'efficacité du gouvernement fédéral sans qu'il en coûte un cent aux contribuables: il suffit de cesser de jouer à la chaise musicale avec les hauts fonctionnaires, affirme celui qui a déjà été le plus important fonctionnaire au pays.

Ex-greffier du Conseil privé, M. Gordon Osbaldeston a dévoilé hier un rapport qui jette un éclairage critique sur la façon dont on conçoit la tâche des sous-ministres au sein de la Fonction publique.

Interviewé hier à ce sujet, M. Osbaldeston a expliqué que les sous-ministres sont si souvent mutés d'un ministère à l'autre — à tous les deux ans en moyenne — que leur capacité de diriger les ministères s'en ressent.

Les sous-ministres sont de hauts fonctionnaires chargés d'assurer la bonne marche quotidienne des ministères et de voir à la mise en place des politiques ministérielles.

L'ex-haut fonctionnaire a admis que l'idée d'affecter les sous-ministres à de nouveaux ministères, à tous les deux ans environ, lui avait d'abord paru intéressante — une façon d'injecter «du sang neuf» dans le fonctionnement du gouvernement. Mais avec le recul, il estime aujourd'hui que l'expérience a été poussée trop loin. Le nombre des sous-ministres expérimentés a dimi-



M. Gordon Osbaldeston, ex-greffier du Conseil privé, a préparé un rapport sur la gestion de la haute fonction publique fédérale.

nué «au point où cela est susceptible d'affecter la qualité de certaines décisions gouvernementales», croit-il.

«La meilleure façon d'améliorer le gouvernement de ce pays, son efficacité et son efficacité, c'est d'accroître la période de temps pendant laquelle un ministre et son sous-ministre travaillent ensemble», de dire M. Osbaldeston, qui s'est retiré de la fonction publique en 1986.

M. Osbaldeston a interrogé 50 sous-ministres et ex-sous-ministres pour son enquête.

Son rapport, qui lui a été commandé par M. Erik Nielsen alors que ce dernier était vice-premier ministre, est parsemé d'anecdotes recueillies auprès de sous-ministres sous le couvert de l'anonymat, qui illustrent certaines des frustrations ressenties par ces hauts fonctionnaires.

#### Comme une araignée

L'un d'entre eux compare même le travail de sous-ministre à celui d'une araignée qui s'efforcerait de tisser sa toile dans... une cuvette de toilette. «À chaque fois que vous pensez avoir pres-

que terminé, la chasse d'eau vient tout détruire.»

S'il croit malgré tout que la Fonction publique est généralement «en bon état», et que le moral des fonctionnaires est bon, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas place à l'amélioration, juge l'auteur du rapport, maintenant chargé de département à l'École d'études commerciales de l'université Western Ontario.

Outre les mutations constantes, l'attrait des meilleurs salaires versés dans l'entreprise privée — des sous-ministres compétents pourraient doubler leur traitement s'ils quittaient Ottawa — prive le gouvernement de certains de ses meilleurs gestionnaires, estime M. Osbaldeston qui rappelle les démissions récentes de Gaétan Lussier, sous-ministre à l'Emploi et l'Immigration, et de Gordon Ritchie, sous-ministre de longue date qui a contribué aux négociations de l'accord de libre-échange.

L'ingérence et les pressions des adjoints politiques des ministres, des ministres d'État et des membres des comités parlementaires compliquent aussi la tâche des sous-ministres, a-t-il aussi noté.

Le document recommande de fixer à deux ans la durée minimum de travail d'un sous-ministre avec un ministre et de garder les sous-ministres au même ministère pendant au moins trois ans, d'instituer des programmes de formation pour les sous-ministres ainsi que pour les adjoints politiques, et de faire un effort spécial pour garder les sous-ministres expérimentés et efficaces.

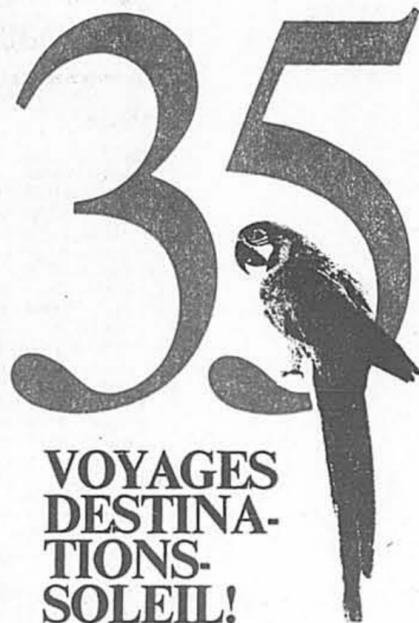
BYE BYE L'HIVER!

**CKAC 73**  
LA SUPER STATION DE MONTRÉAL

**La Presse**

Air Canada Touram

**VOUS DONNENT LA CHANCE DE GAGNER 1 DES**



**VOYAGES DESTINATIONS-SOLEIL!**

Participez au concours «BYE BYE L'HIVER» et vous pourriez mériter un des 35 voyages d'une semaine pour deux personnes vers une destination-soleil Air Canada Touram.

Vous n'avez qu'à remplir le bulletin de participation ci-dessous et nous le faire parvenir à l'adresse indiquée. Du 19 septembre au 4 novembre 1988, les noms des gagnants seront tirés au sort par Louis-Paul Allard à l'émission «Bonjour champion» diffusée du lundi au vendredi de 5 h 15 à 8 h 45 sur les ondes de CKAC 73. Si votre nom est mentionné, vous devrez appeler CKAC 73 au 845-5151 dans les 30 minutes qui suivent pour réclamer votre prix.

Durant la semaine du 19 septembre, vous pourriez gagner un des cinq voyages à destination de la fabuleuse île de Margarita au Venezuela. Un véritable paradis exotique. Participez autant de fois que vous le désirez et n'oubliez pas d'écouter CKAC 73.

Chacun des 35 voyages Air Canada Touram pour 2 personnes comprend le vol aller-retour de l'aéroport de Dorval ou Mirabel, l'hôtel pour 7 nuits, les transferts entre l'aéroport et l'hôtel, ainsi que les taxes. Les voyages à Cuba incluent en plus 2 repas par jour, alors que ceux pour la Floride offrent la location d'une voiture avec kilométrage illimité au lieu des transferts. La valeur totale des prix offerts durant ce concours est de 38 072 \$.

Le texte des règlements officiels est disponible à CKAC 73 et La Presse.

Renseignez-vous sur les nombreux forfaits-vacances complets Air Canada Touram, comme par exemple Freeport offert à compter de 399 \$. Appelez votre agent de voyages pour plus de détails.

Ce bulletin de participation sera publié tous les jours dans La Presse jusqu'au 1er novembre.

Mlle  Mme  M. Âge: \_\_\_\_\_  
 Nom \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_ Initiale(s) \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_  
 Ville \_\_\_\_\_  
 Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
 Tél.: Rés.: \_\_\_\_\_ Bur.: \_\_\_\_\_

Avez-vous déjà pris des vacances avec Air Canada Touram? Oui  Non

BYE BYE L'HIVER!  
CKAC 73  
C.P. #402  
Succursale A  
Montréal (Québec)  
H3C 4A4

CKAC 73

La Presse

Air Canada Touram

# AYEZ LE COUP DE Foudre POUR UN COURRIER RAPIDE COMME L'ÉCLAIR!

**La garantie «10 h 30, ou avant» avec le rapid-o-collant!**

C'est promis. Nous ferons maintenant la livraison avant 10 h 30 le matin de la journée ouvrable suivante ou vous serez remboursé. Notre service de livraison garantie est le plus rapide au Canada. Cela ne coûte que cinq dollars de plus que le prix régulier. Vous n'avez maintenant qu'à apposer le nouveau rapid-o-collant sur votre envoi. Vous aurez le coup de foudre, c'est promis.

\*Communiquez avec le représentant du service à la clientèle de Purolator pour plus de détails concernant les modalités et les destinations.

**La garantie «À midi tapant, ou avant!»**

C'est promis. Nous garantissons maintenant la livraison avant midi la journée ouvrable suivante, partout au Canada, sans frais supplémentaires. Vous ne trouverez un tel service nulle part ailleurs. La garantie «À midi tapant, ou avant!». Un service de courrier hors pair, c'est promis. Deux garanties. Deux heures différentes de livraison. C'est vous qui choisissez celle qui vous convient.

Communiquez dès aujourd'hui avec le bureau Purolator de votre localité.

Montréal C.-V. (514) 395-2418 Ville St. Pierre (514) 483-1320  
 Ville d'Anjou (514) 354-3340 Ville St. Laurent (514) 737-1101  
 Boucherville (514) 611-2430 Boisbriand (514) 435-5161

**Purolator**  
COURRIER  
LA GARANTIE DE SERVICE RAPIDE

# Ottawa tente de retracer les «cobayes» des expériences de gaz asphyxiants



Perrin Beatty

**GUY TAILLEFER**  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

■ Une enquête a été ouverte au ministère de la Défense dans le but de retracer les individus sur lesquels ont été testés des gaz asphyxiants entre 1960 et 1968 dans le cadre d'expériences militaires.

Aux Communes, le ministre de la Défense Perrin Beatty a cependant dit déjà savoir que la «grande majorité» des cobayes étaient des chercheurs à l'emploi du Centre de recherches pour la défense, situé sur la base des Forces armées canadiennes de Suffield, en Alberta, où étaient menés les

tests contre lesquels s'insurge le NPD.

Il affirme toutefois pour l'instant ne pas être en mesure de déterminer le nombre de participants aux tests, auxquels les autorités militaires ont mis fin en 1968.

Le Centre de recherches comptait approximativement 40 chercheurs il y a 20 ans. Il en regroupait aujourd'hui une soixantaine, selon un porte-parole de la Défense nationale, le major Norbert Cyr.

Neuf tests, et non une douzaine comme on l'avait d'abord cru, ont été effectués sur une période de sept ou huit ans, a indiqué M. Beatty, qui a cependant dit ignorer avec exactitude la nature des expériences controversées. Elles

auraient apparemment été effectuées afin de vérifier les réactions physiologiques des individus et tester l'efficacité de certains équipements de l'armée.

Tous les participants — ils étaient ou des militaires ou des chercheurs civils — ont volontairement pris part aux tests de gaz asphyxiants, a déclaré M. Beatty, selon lequel il n'y a qu'à Suffield que de tels tests ont été menés.

Pressé de questions pour la seconde journée consécutive par la députée néo-démocrate Pauline Jewett, le ministre a réaffirmé que rien ne permettait de croire que les cobayes aient conservé des séquelles de ces expériences militaires.

«Comment le ministre peut-il

pretendre que personne n'a souffert de problèmes de santé à la suite de ces tests, alors qu'il reconnaît qu'il ne peut pas en identifier tous les participants?», a demandé Mme Jewett.

«Parce que les chercheurs civils qui ont participé aux tests — et ils forment la majorité des participants — sont tenus de subir annuellement des examens médicaux», a répondu le ministre.

M. Beatty a d'autre part soutenu que l'ouverture d'une enquête tenait en grande partie aux peurs entretenues à tort par le Nouveau Parti démocratique, qui a déclenché mardi la polémique en rendant publique une lettre de M. Beatty dans laquelle celui-ci confirme la conduite de ces tests à

Suffield et l'utilisation de cobayes humains.

Le ministre a du reste rappelé avoir commandé en juillet dernier la tenue d'une vaste enquête sur les activités de recherche, de développement et d'entraînement menées par la Défense nationale dans le domaine de la défense chimique et biologique au Canada.

L'étude a été placée sous la gouverne de l'ex-ambassadeur du Canada à l'ONU, M. William Barton, dont le rapport final doit être remis au ministre à la fin de cette année. M. Beatty a indiqué que, dans les circonstances, M. Barton serait vraisemblablement appelé à se pencher lui aussi sur la question des gaz asphyxiants mis à l'essai à Suffield.

## La Factorerie de Tapis

# SOLE

DE

TAPIS

# RÉSISTACHE\*

**DERNIERS JOURS**

### SÉRIE "SHIMMERING"

- un magnifique tapis sculpté de couleur unie, à motif de filigrane
- fait de nylon DuPont de la meilleure qualité
- un tapis RÉSISTACHE\* certifié par DuPont; résiste aux taches courantes d'aliments et de boissons.

ECONOMISEZ 6,00\$ la v<sup>2</sup>  
"SHIMMERING CLASSIC"

• porte une garantie de 7 ans contre l'usure\*\*\*  
**PRIX SPÉCIAL : 1999\$** la v<sup>2</sup>  
Une valeur de 25,99\$ la v<sup>2</sup>\*\*

CERTIFIÉ PAR DU PONT

ECONOMISEZ JUSQU'À **12,00\$** la v<sup>2</sup>\*

### SÉRIE "VELVET"

- un luxueux tapis de velours pelucheux, élégant et moelleux
- fait de nylon DuPont de la meilleure qualité
- un tapis RÉSISTACHE\* certifié par DuPont; il garde ainsi sa beauté pendant bien des années

ECONOMISEZ 12,00\$ la v<sup>2</sup>  
"VELVET ROYALE"

• porte une garantie de 10 ans contre l'usure\*\*\*  
**PRIX SPÉCIAL : 2799\$** la v<sup>2</sup>  
Une valeur de 39,99\$ la v<sup>2</sup>\*\*

### SÉRIE "CARRIAGE"

- un tapis à la fois somptueux et durable qui garde sa beauté pendant longtemps
- fait de nylon DuPont de la meilleure qualité
- un tapis RÉSISTACHE\* certifié et garanti par DuPont

ECONOMISEZ 8,00\$ la v<sup>2</sup>  
"SHIMMERING ROYALE"

• porte une garantie de 10 ans contre l'usure\*\*\*  
**PRIX SPÉCIAL : 2399\$** la v<sup>2</sup>  
Une valeur de 31,99\$ la v<sup>2</sup>\*\*

ECONOMISEZ 6,00\$ la v<sup>2</sup>  
"CARRIAGE CLASSIC"

• porte une garantie de 7 ans contre l'usure\*\*\*  
**PRIX SPÉCIAL : 1999\$** la v<sup>2</sup>  
Une valeur de 25,99\$ la v<sup>2</sup>\*\*

ECONOMISEZ 7,00\$ la v<sup>2</sup>  
"CARRIAGE ROYALE"

• porte une garantie de 10 ans contre l'usure\*\*\*  
**PRIX SPÉCIAL : 2499\$** la v<sup>2</sup>  
Une valeur de 31,99\$ la v<sup>2</sup>\*\*

ECONOMISEZ 10,00\$ la v<sup>2</sup>  
"CARRIAGE SUPREME"

• porte une garantie de 12 ans contre l'usure\*\*\*  
**PRIX SPÉCIAL : 2999\$** la v<sup>2</sup>  
Une valeur de 39,99\$ la v<sup>2</sup>\*\*

ECONOMISEZ 12,00\$ la v<sup>2</sup>  
"VELVET SUPREME"

• porte une garantie de 15 ans contre l'usure\*\*\*  
**PRIX SPÉCIAL : 3799\$** la v<sup>2</sup>  
Une valeur de 49,99\$ la v<sup>2</sup>\*\*

# NE PAYEZ RIEN JUSQU'EN 1989\*\*

\*\* Les réductions de prix étaient peut-être en vigueur avant ce solde. \* Marque de certification de E.I. DuPont de Nemours and Company. Jusqu'à épuisement des stocks. \*\* Versement initial minimum de 10%; achat minimum de 500,00\$. avec approbation de crédit. Demandez plus de renseignements. \*\*\* Pour plus de détails, se reporter à la garantie.



**Vous satisfaire c'est c'qu'on sait faire le mieux**

LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE DE COUVRE-PLANCHERS AU CANADA.

**POINTE-CLAIRE**, 6361, Transcanadienne (près du Maxi, boul. St-Jean)  
**BROSSARD**, 7205, boul. Taschereau Ouest  
**ST-LÉONARD**, 6878, Jean-Talon Est  
**ST-LAURENT**, 3450, Côte-Vertu

**694-0872**  
**656-8440**  
**259-2571**  
**332-2851**

**LAVAL**, 1710, boul. des Laurentides  
**VILLE LASALLE**, 7800, boul. Newman  
**QUÉBEC**, 5500, boul. des Gradins  
**OTTAWA**, 1560, chemin Merivale  
**OTTAWA**, 1715, boul. St-Laurent

**668-1140**  
**367-3141**  
**622-1430**  
**226-3961**  
**521-7710**

MAGASINEZ À DOMICILE SANS OBLIGATION. TÉLÉPHONEZ ET DEMANDEZ UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE.  
HEURES D'OUVERTURE: Du lundi au mercredi de 9 h à 18 h. Jeudi et vendredi de 9 h à 21 h. Samedi de 9 h à 17 h.



# Gemayel s'entretient avec Assad sur le sort des élections au Liban

d'après AFP, AP et Reuter  
DAMAS

Les présidents syrien Hafez al-Assad et libanais Amine Gemayel se sont mis d'accord sur l'importance de la réussite de l'élection présidentielle au Liban, au cours d'un entretien inattendu hier à Damas, a-t-on annoncé de source officielle.

Dans une déclaration, le porte-parole de la présidence syrienne, M. Gebrane Kouriyé, a indiqué que les deux hommes ont conve-

nu de «l'importance de la réussite de l'élection et de la nécessité de déployer tous les efforts possibles pour la faciliter, car l'avenir du Liban en dépend».

Le président Assad a affirmé au cours de l'entretien, qui a duré plus de quatre heures, que la «Syrie est avec tous les Libanais, qu'elle leur tend une main fraternelle et qu'elle est pleinement disposée à oeuvrer avec eux pour le maintien de l'unité et de l'indépendance du Liban, et pour y ramener la paix et la sécurité», a ajouté M. Kouriyé.

La visite inopinée à Damas de M. Gemayel, dont le mandat expire demain, était la première depuis janvier 1986 et est intervenue à la veille de la tenue de la séance électorale du parlement qui doit désigner aujourd'hui son successeur.

Les chrétiens s'opposent à la candidature d'un député maronite, M. Mikhael Daher, qui a été «désigné», selon eux, par Damas et Washington à l'issue d'un labo-

rieux compromis élaboré la semaine dernière lors d'une visite à Damas du secrétaire d'État adjoint américain chargé du Proche-Orient, M. Richard Murphy.

Aucun nom de candidat avance

De source chrétienne à Beyrouth, on pensait que M. Gemayel avait discuté avec son homologue syrien du choix d'un autre candidat que M. Daher. Aucun nom n'a été avancé. Les

chrétiens sont plutôt favorables à la candidature de M. Raymond Edde, chrétien modéré qui vit en exil volontaire à Paris depuis 1976, après avoir échappé à trois tentatives d'assassinat au Liban.

D'autre part, le chef de l'armée libanaise, le général Michel Aoun, a menacé hier de s'emparer du pouvoir au Liban dès demain — malgré la présence massive de troupes syriennes — si le parlement n'arrive pas à élire un nouveau président.

Après le départ pour Damas de M. Gemayel, le général Aoun, 56 ans, présenté par la presse comme un candidat potentiel, a réuni au ministère de la Défense plusieurs chefs politiques chrétiens, dont celui de la milice des Forces libanaises (FL), M. Samir Geagea, le plus virulent des opposants à la présence syrienne au Liban.

Le général Aoun a affirmé devant ses officiers qu'ils étaient «le salut» du Liban et que «les prochains jours» le montreraient.

## Un nouveau livre décrit Reagan sous un mauvais jour

d'après UPI  
WASHINGTON

Cela fait maintenant partie de la routine à la Maison Blanche: une autre journée, un autre livre décrivant la nonchalance du président Ronald Reagan, son attitude désintéressée dans les prises de décision, et toujours la même réponse.

«De la fiction», répond le président Reagan, apparemment insouciant de l'impression laissée par les tristes portraits qu'on fait de lui. «Ce n'est pas la vérité», dit-il.

Le porte-parole de la présidence, M. Marlin Fitzwater, précise pour sa part que «le président ne s'en fait pas trop».

«Je n'apprécie pas les livres de 'révélation', dit le président dans un reproche à peine voilé aux anciens collaborateurs de sa loyale équipe à la Maison Blanche.

Chaque livre décrivant la présidence américaine sous M. Reagan, et particulièrement le dernier («Landslide, The Unmaking of the President 1984-88»). La débâcle, la destruction du président, est rempli de révélations sur la manière dont ses principaux collaborateurs prenaient les décisions et plaçaient le président devant le fait accompli. M. Reagan est décrit comme un être passif, assis entre deux chaises et qui veut absolument éviter de froisser qui que ce soit.

On a l'impression très nette, à ces lectures, que les collaborateurs de M. Reagan se croyaient tous plus brillants que lui et qu'ils menaient le pays en conséquence. La vigilance incessante de Mme Nancy Reagan et les efforts du personnel de la Maison Blanche pour apaiser ses colères sont aussi décrits en détail dans ces livres.

L'ancien porte-parole de la présidence, M. Larry Speakes, a révélé qu'il avait inventé de toutes pièces, à l'intention des journalistes avides de nouvelles, des supposées déclarations du président au premier sommet entre MM. Reagan et Mikhail Gorbatchev, à Genève.

L'ex-directeur du personnel de la Maison Blanche, M. Donald Regan, a écrit que les activités du président étaient guidées par l'astrologue de son épouse. Quant M. Regan est devenu le secrétaire au Trésor lors du premier mandat du président, il a été surpris que M. Reagan ne lui trace pas les grandes lignes de sa politique économique.

Dans «Landslide», les auteurs Jane Mayer et Doyle McManus ont révélé avec force détails l'inattention du président, son désengagement et sa délégation des tâches sinon des pouvoirs présidentiels.

M. Reagan n'a apparemment pas froncé des sourcils lorsque son ancien conseiller sur les questions de sécurité nationale, l'amiral John Poindexter, a déclaré lors des audiences du Congrès sur l'*Irangate* que la chaîne des décisions s'arrêtait à lui dans cette affaire.

Un ancien consultant en matière de sécurité nationale, M. Michael A. Ledeen, indique, dans un autre livre, qu'il avait «arrangé» les propos du président lors d'une rencontre entre M. Reagan et le premier ministre italien de l'époque, M. Bettino Craxi. Quand M. Reagan avait dit à M. Craxi, au sujet des auteurs du détournement du navire Achille Lauro, que «Je ne suis pas sûr de qui il s'agit», M. Ledeen avait traduit par «Nous savons exactement qui ils sont». M. Reagan l'aurait remercié pour son aide de traducteur.

Les auteurs de «Landslide» affirment que le président était «étrangement impressionnable» face aux ruses de son personnel et de sa femme, qu'il était facilement manipulé, qu'il «a souvent traversé la ligne séparant la délégation de l'abdication» et que «son apparence inflexible se dissolvait devant les arguments des gens».

Ces descriptions de son règne ne semblent pas troubler M. Reagan. Il sait qui il est. Il est encore très populaire. D'ailleurs, il tient un journal quotidien et donnera un jour sa propre version des événements.

RABAIS  
DE 50%  
SUR TOUTES  
NOS MONTURES

Incredible!

Tous les renseignements  
en magasin.  
L'offre se termine  
le 15 octobre 1988.

K. MICHEL & ASSOCIÉS OPTICIENS



À La Baie, centre-ville, 585, rue Sainte-Catherine ouest, 281-4422  
Versailles, 7525, rue Sherbrooke est, 354-8470 • Rockland, 2435, av. Rockland, 739-5521  
Dorval, 386, av. Dorval, 631-6741 • Saint-Bruno, 700, boul. Les Promenades, 653-4455  
Brossard, 2150, boul. Lapinière 466-3220 • Place Vertu, 3275 Côte Vertu, Saint-Laurent, 332-4550

la Baie

Caplan-Duval  
présente  
Isabelle Von Boch



Isabelle von Boch

Ce soir, à 19 h 30, dans notre magasin de Côte-des-Neiges, Isabelle Von Boch, descendant à la 8e génération des fondateurs de Villeroy et Boch, sera présente à l'inauguration officielle de la plus nouvelle boutique Villeroy et Boch au Canada. Venez la rencontrer alors qu'elle vous parlera de

la mode et du mode de vie et de leurs incidences sur les parures de table. Vous comprendrez pourquoi le Prince Charles, Calvin Klein et Linda Evans ont choisi Villeroy et Boch pour décorer leurs tables ce soir même à 19 h 30 dans notre magasin de Côte-des-Neiges.



Caplan-Duval

6700, Côte-des-Neiges Plaza Côte-des-Neiges  
483-4040

CAMPAGNE  
PENSEZ-A-NOUS



SOCIÉTÉ  
POUR LES  
ENFANTS  
HANDICAPÉS  
DU QUÉBEC

Fédération des Producteurs  
de Pommes du Québec

Prends-en une...

